

Ahaggar

(voir Adebni)

P. Rognon, G. Camps, M. Gast et S. Chaker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/820>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.820](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.820)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 1986

Pagination : 269-305

ISBN : 2-85744-260-2

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

P. Rognon, G. Camps, M. Gast et S. Chaker, « Ahaggar », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 3 | 1986, document A104, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 14 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/820> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.820>

Ce document a été généré automatiquement le 14 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Ahaggar

(voir Adebni)

P. Rognon, G. Camps, M. Gast et S. Chaker

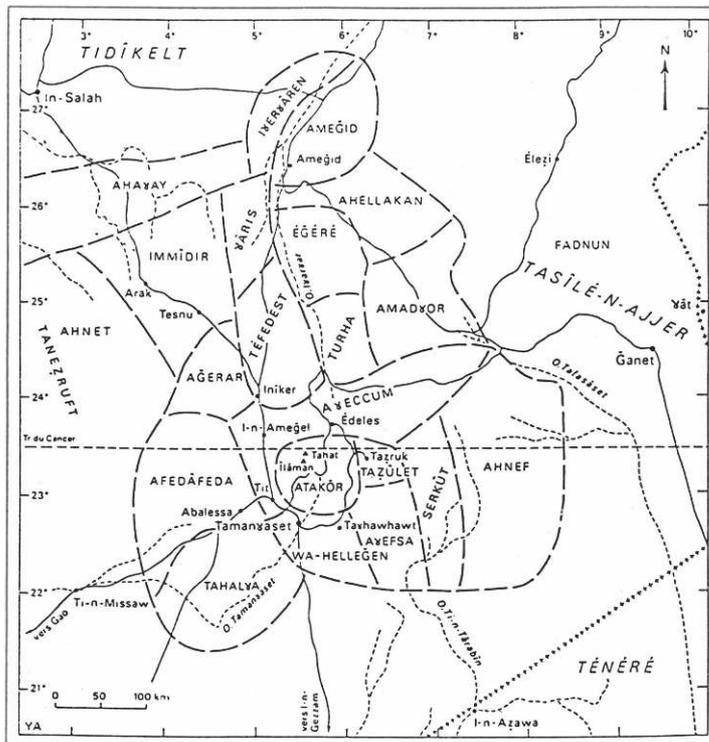
Le Pays

- 1 L'Ahaggar (ou Hoggar en arabe) est le nom historique du pays contrôlé jadis par la Confédération des Touaregs Kel Ahaggar. Ce territoire correspond à une énorme « boutonnière » de socle précambrien, parsemée de quelques massifs volcaniques tertiaires et quaternaires, et délimitée au nord, à l'est et au sud par les falaises, imposantes ou dégradées, des reliefs de côtes des grès primaires de l'« enceinte tassilienne ». Au-delà, les plateaux des Tassilis appartiennent à une famille de paysages de grands plateaux qui s'abaissent progressivement vers les bassins sédimentaires et les ergs du nord ou du sud du Sahara. Leurs formes tabulaires s'opposent aux immenses plaines sableuses et aux regs caillouteux parsemés d'îlots rocheux (ou inselbergs) de toutes tailles depuis des pitons isolés et de petites coupoles granitiques jusqu'à de longues chaînes escarpées de plusieurs dizaines de kilomètres de long, qui sont les paysages caractéristiques de l'Ahaggar.
- 2 Au centre géométrique de cette boutonnière, presque aussi étendue que la superficie de la France (600 km du nord au sud et 800 d'ouest en est), le massif de l'Atakor est une vaste coupole de roches volcaniques et cristallophylliennes (3 200 km² à plus de 1 500 mètres d'altitude), qui regroupe les plus hauts sommets du Sahara central (2 918 m au Tahat) et le centre de dispersion des eaux de tous les grands organismes hydrologiques, aujourd'hui très dégradés, qui descendent vers les plaines périphériques : Oued Igharghar nord et sud, Oued Tamanrasset, Oued Tin Tara-bine, etc. L'Ahaggar est pratiquement inhabité sauf à la périphérie de l'Atakor qui rassemble la quasi-totalité des quelques dizaines de milliers d'habitants, en particulier dans la capitale, Tamanrasset.
- 3 Les *déserts de plaine* de l'Ahaggar offrent une grande variété de paysages, mais des ressources extrêmement réduites. En effet sur l'ensemble de ce territoire, la moyenne annuelle des pluies est de 5 à 50 mm et en dehors de très rares périodes de pluies

exceptionnelles, la végétation est absente sur les grandes plaines très uniformes (les « ténérés ») de l'Amador, du Tafassasset ou du Tanezrouft occidental. Les reliefs des inselbergs ont rarement un volume montagneux suffisant et ne donnent naissance qu'à des ruissellements diffus très limités ou des crues dérisoires. Les seuls reliefs importants sont liés à des affleurements de certaines unités géologiques particulièrement résistantes à l'érosion et qui révèlent les vieilles orientations nord-sud du socle précambrien : longues crêtes aiguës de quartzites de l'Adrar Ahnet (au N.O.) du Tazat (au N.E.) ou de l'Alioum (au S.E.) ; dômes complexes des granites Taourirt dont les plus connus sont le Tesnou ou le Tan Afella qui dominent les plaines environnantes de près de 1 000 mètres ; ou encore la chaîne N.-S. des gneiss profonds et amphibolites de la Tourha. Le seul relief important, en dehors de l'Atakor, est la chaîne granitique de la Téféddest qui se calque exactement sur l'affleurement d'une grande amande granitique, exhumée de ses auréoles métamorphiques. Longue de 125 km et parfois large de 35, cette chaîne s'élève à plus de 1 500 mètres d'altitude sur une superficie de 1 500 km². Mais son étroitesse limite le cours montagnard de ses oueds à quelques kilomètres, 20 à 30 au grand maximum (Oued Mertoutek ou Oued Takouf) ; ils dévalent très vite les pentes granitiques comme de simples torrents avant d'aller se perdre dans les sables des plaines périphériques. Seules les grandes vallées, issues de l'Atakor, sont encore parcourues par des crues qui peuvent s'écouler sur 100 à près de 400 km en saison fraîche sur la bordure ouest de l'Atakor. Ainsi l'Oued Tamanrasset se classe au 4^e rang des longueurs parcourues par ses crues, après la Saoura, la Daoura et l'Oued Djedi qui prennent tous leur origine en dehors du Sahara. Mais ces grandes crues se produisent de manière irrégulière, en moyenne une tous les 6 ou 7 ans... Elles ont cependant l'avantage d'alimenter des inferroflux qui permettent l'existence de points d'eau et souvent même de « forêts galeries » d'acacias ou de tamarix jusqu'à des distances considérables de l'Atakor.

- 4 Les plaines à inselbergs, parcourues par ces quelques grandes vallées s'élèvent progressivement depuis des altitudes de 500-800 mètres à la périphérie, à 1 000-1 100 mètres sur la bordure de l'Atakor. Sur la bordure nord de l'Ahaggar, au pied des Tassilis, quelques petits ergs (Admer, Tihodaïne) se sont édifiés là où les réseaux hydrographiques étaient les plus dégradés. Dans les périodes plus humides du Quaternaire, les lacs interdunaires ont été des secteurs privilégiés de rassemblement des hommes, mais à l'heure actuelle, ces ergs, trop peu arrosés et trop peu étendus, n'offrent pas de ressources en pâturages comparables à celles des ergs du Nord du Sahara. Enfin, sur le socle, de vastes affleurements de laves basaltiques s'étendent sur des superficies comparables à celles de l'Atakor (2 075 km² de surfaces volcaniques) : Egéré Settefen (3 025 km² au N.-O. de l'Amador) Tahalra (1 725 km²) ou Manzaz (1 275 km²). Mais ce sont des cheires rocailleuses et très monotones où l'hydrographie est entièrement désorganisée et qui sont souvent les secteurs les plus hostiles de l'Ahaggar. Seul l'Atakor échappe à cette définition.

Les régions traditionnelles de l'Ahaggar.



Aspects de l'Atakor, vue prise de l'Adrar Timterin. Au premier plan, une cuvette de broyage néolithique (photo G. Camps).



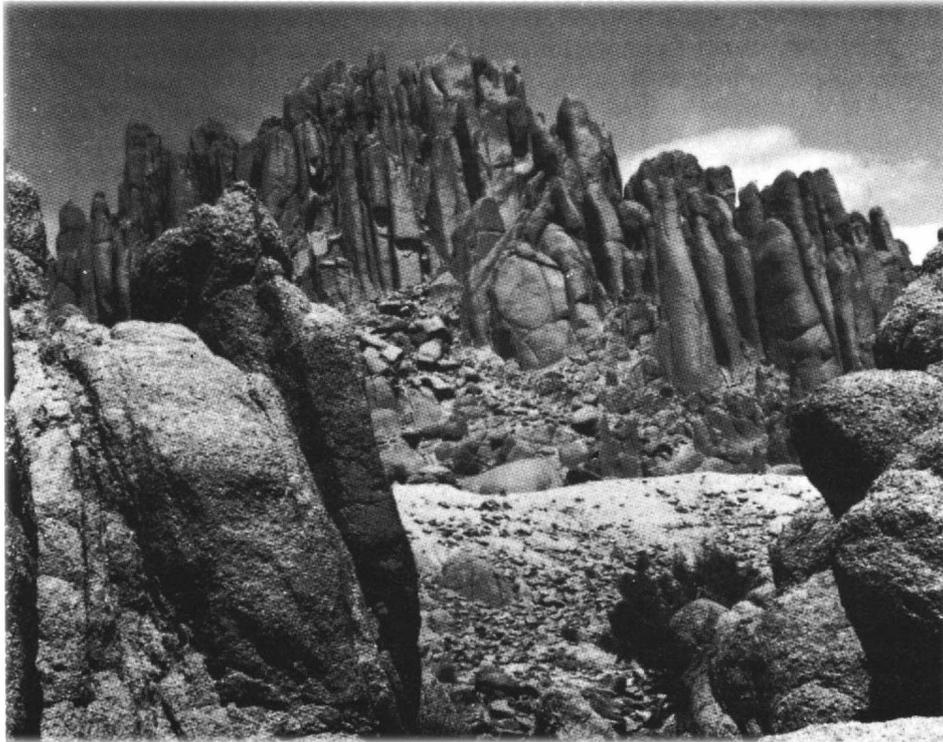
Le pic de l'Illaman, extrusion de phonolite. Au premier plan, un olivier de Laperrine (photo G. Camps).



- 5 L'Atakor est, en effet, un véritable massif montagneux dont l'histoire géologique est particulièrement complexe. Il s'agit d'un bombement volcano-tectonique qui a soulevé la partie centrale du socle précambrien jusqu'à des altitudes de 2 000-2 500 mètres. On trouve en effet jusqu'à ces altitudes, des dépôts lacustres contenant des bois silicifiés d'âge Oligocène à Miocène inférieur (environ 25 millions d'années). Cette très vieille surface, comparable à celle des plaines périphériques, a ensuite été recouverte par de très vieilles coulées de basalte vers 20-12 millions d'années. Les empilements de ces coulées successives et subhorizontales sur 200 à 300 mètres d'épaisseur, sont contemporains d'une phase de climat tropical très humide au début et devenant de plus en plus sec. Aussi peut-on encore observer, dans l'Atakor, les teintes rouges, brunes ou parfois violacées des anciens sols argileux formés aux dépens de ces coulées et qui caractérisent certains paysages du massif volcanique. En effet, ces grands volcans miocènes ont ensuite été morcelés par l'érosion due à un soulèvement récent, d'âge pliocène (6-7 millions d'années) accompagné d'un volcanisme explosif (trachytes et phonolites) qui a contribué au démantèlement des volcans antérieurs. Il en est résulté, surtout dans l'Atakor occidental, un rassemblement exceptionnel de près de 300 « extrusions » en forme d'aiguilles et de dômes plus ou moins évidés, entourés de hautes tables de vieux basaltes, eux-mêmes surmontés parfois de coulées phonolitiques épaisses de plusieurs dizaines de mètres (Tahat, Assekrem), qui sont un des paysages les plus touristiques de la planète. A la suite de ce bombement complexe qui associe le socle précambrien et un volcanisme mio-pliocène, un premier réseau hydrographique s'est installé avec la disposition rayonnante qui caractérise encore l'hydrographie actuelle. Des témoins de ces anciennes vallées subsistent, fossilisés sous des coulées basaltiques postérieures qui ont emprunté ces premières vallées et qui ont pu être datées de 2 à 1,5 millions d'années. Vers 1,5 million d'années, une bonne partie de

l'entaille des réseaux actuels était déjà réalisée à la bordure nord et même dans la partie centrale de l'Atakor (Segaïka, Ilamane). Au Quaternaire, une nouvelle phase de volcanisme basaltique s'est traduite par l'édification de quelques cônes stromboliens et par des coulées de vallées qui tapissent parfois le fond des vallées actuelles. Mais l'essentiel de l'activité volcanique s'est déplacé vers les bordures, dans la Tahalra ou le Manzaz où la plupart des volcans ont un âge très récent et sont parfois subactuels.

Le granite diaclasé d'aspect phonolithique au voisinage de l'Illaman (photo G. Camps).



- 6 Depuis un million d'années au moins, l'Atakor a connu des alternances de climats humides et froids et de climats arides et plus chauds. Lors des périodes froides, les précipitations étaient bien plus abondantes qu'aujourd'hui, bien réparties sur l'année, avec une prédominance des pluies d'hiver. En haute montagne (2 200-3 000 mètres), l'accumulation des neiges a laissé de nombreuses traces de moraines accumulées par d'anciens névés et même, sur le flanc nord du Tahat, par une langue de glace longue de plus de 800 mètres. Les hivers froids et humides ont provoqué aussi la formation de vastes coulées de solifluction, mélange de blocailles et de limons, qui ont empâté les hauts reliefs et comblé les vallées de la montagne, considérablement élargies par ce mode d'érosion. Les témoins d'une intense fragmentation des roches volcaniques s'observent jusque vers 1 100-1 200 mètres et témoignent de l'efficacité de la gélifraction lors de ces périodes froides. Enfin, les cours d'eau rendus très efficaces par ces crues hivernales, ont charrié de grandes quantités de galets, bien visibles encore dans les terrasses des oueds ou les grands épandages en bordure de l'Atakor.
- 7 Au contraire, lors des phases arides, la réduction des écoulements a entraîné le dépôt, dans toutes les vallées, de grands volumes de graviers et de sables. Ceux-ci ont été fournis surtout par les massifs de granite (Taessa, Aheleheg, In Tounine), plus sensibles que les roches volcaniques à la désagrégation granulaire (dissociation des cristaux sous

l'influence des variations d'humidité). La dernière de ces grandes périodes arides, avant l'actuelle, se situe vers l'Acheuléen moyen à supérieur et a entraîné l'accumulation de la terrasse « graveleuse », épaisse de quelques mètres à 10 ou 20 mètres, qui est encore bien visible dans toutes les vallées de la périphérie du massif. Très perméable, cette terrasse renferme la réserve aquifère principale pour toutes les activités agricoles et urbaines du massif. En contrebas, une terrasse limono-argileuse, emboîtée dans la précédente, a été édifiée par les cours d'eau à la fin de la dernière période pluviale et fraîche ; elle est formée de particules fines, riches en éléments volcaniques fertiles, et fournit l'essentiel des sols agricoles des centres de culture.

- 8 De cette dernière période humide et fraîche, l'Atakor a aussi hérité la grande variété de plantes qui constituent les steppes d'altitude du massif ; ce « pâturage » s'étend sur l'ensemble des versants et même sur les plus hauts plateaux comme l'Assekrem (2 700 mètres). Ces buissons « mésogéens » (Armoises, Salsolacées etc.) restent très liés aux lits d'écoulement des ravins ou des vallées jusque vers 1 800 mètres, mais au-dessus de cette altitude, la végétation devient plus diffuse et s'accommode des 120-150 mm de pluies annuelles, surtout sur les pentes des coulées de solifluction et des versants volcaniques. Après de fortes pluies, l'Atakor se couvre de plantes annuelles, l'« *acheb* », où domine *Schouwia purpurea*, dont les larges feuilles charnues et les grandes fleurs violettes ne sont pas adaptées aux dures conditions du désert. Enfin, sur ces sommets, on retrouve encore quelques arbustes d'origine méditerranéenne, comme les myrtes de Nivelles, les lauriers, quelques rares pistachiers ou les célèbres oliviers de Laperrine. Ils ont le même caractère relictique que les Cyprès du Tassili ; de plus en plus isolés dans les ravins escarpés ou les fissures des granites (Taessa) où ils trouvent un abri à la fois contre le froid et la dent des troupeaux, ils sont menacés de disparition car leur reproduction n'est plus guère assurée.
- 9 La montagne de l'Atakor a en effet un rôle favorable en augmentant le total des précipitations et en diminuant l'évaporation. Mais au cœur du Sahara, l'omniprésence des hautes pressions sahariennes impose un régime d'extrême aridité et une très grande irrégularité des précipitations. Il n'existe aucune saison des pluies où la végétation serait assurée de recevoir une ou plusieurs pluies successives. Bien plus, les pluies déjà rares, se dispersent au long de l'année avec 43 % de pluies en août-septembre, 24 % en mai-juin et 12 % en décembre-janvier à Tamanrasset (moyenne 1926-1955). Ces dernières pluies, les plus rares, tombent sur de vastes étendues et sont très utiles pour les réserves en eau des sols (moindre évaporation) et le développement des crues. Sur les principaux sommets de l'Atakor, malgré cette répartition défavorable, les pluies dépassent 150 mm et 40 jours de pluie et gouttes par an, soit l'équivalent de stations comme Aïn Sefra, Laghouat ou Gabès sur la bordure nord du Sahara, ce qui explique l'existence d'une steppe comparable à celles d'Afrique du Nord, sur une superficie de plus de 4 000 à 5 000 km².
- 10 En fait, les régions les plus favorisées se situent à la périphérie de l'Atakor vers 1 000-1 400 mètres d'altitude. Les pluies y sont plus faibles et plus sensibles à l'évaporation, mais les températures plus élevées, surtout en hiver (sauf cas d'inversion thermique), privilégient les espèces de graminées d'origine tropicale (en particulier les *Aristida*) et surtout les arbres comme les diverses espèces d'Acacias et les Tamaris. Si la végétation a tendance à se « contracter » le long des thalwegs, elle prend, dans toutes les vallées issues de l'Atakor, une allure de « boisements » denses (avant leur utilisation

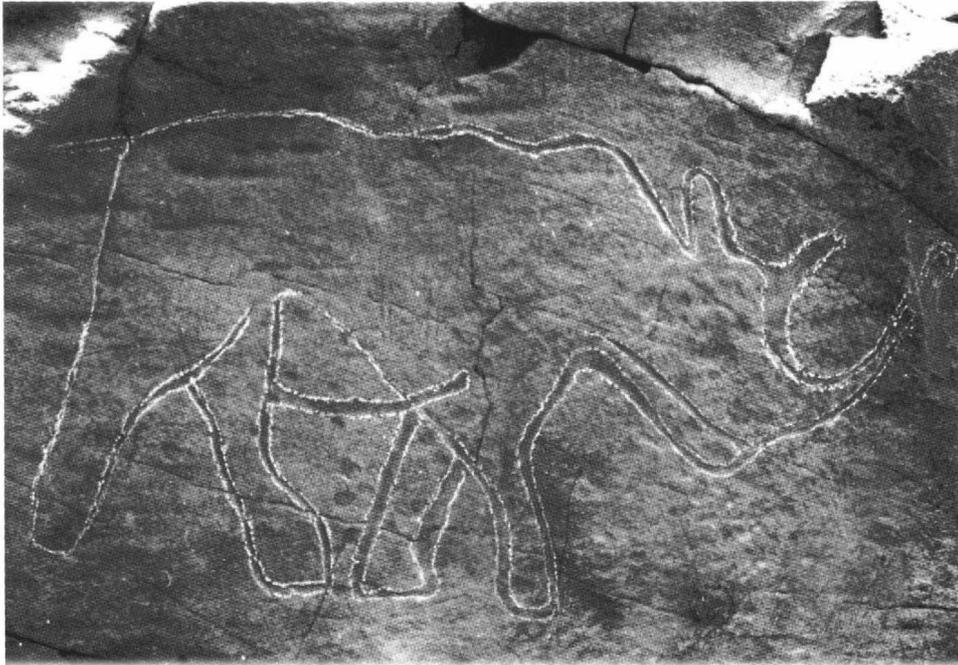
pour la construction des maisons et le chauffage des foyers), accompagnés de savane de graminées qui fournissent les pâturages des basses vallées.

- 11 Avec ses bordures, l'Atakor s'étend sur près de 25 000 km², moins du 1/16 de l'Ahaggar, mais on comprend, après cette revue des ressources naturelles potentielles, qu'il concentre, aujourd'hui, l'essentiel du peuplement. Celui-ci a pu être plus étendu lors des périodes pluviales à l'époque préhistorique et jusqu'au Néolithique. Mais lors de l'arrivée des premières populations touarègues, les conditions ne devaient pas être très différentes de celles que l'on observe aujourd'hui. Tout au plus, d'après les traditions orales, y a-t-il eu, semble-t-il, davantage de pluies d'hiver au XIX^e siècle.

Préhistoire l'Ahaggar (G. Camps)

- 12 La Préhistoire de l'Ahaggar, c'est-à-dire du massif de l'Atakor, de son prolongement septentrional la Téfédest, de l'Adrar Ahnet*, à l'ouest, et les vastes zones déprimées à la périphérie, fut longtemps totalement méconnue. Gautier, Reygasse puis Lhote avaient fait connaître des monuments funéraires préislamiques, surtout à l'ouest (Abalessa, Tit...), Monod, ceux de l'Adrar Ahnet ; ces explorateurs avaient également signalé et étudié les manifestations de l'art rupestre : gravures de Tit, d'In Dalağ (H. Lhote), Touokine et tiffinay divers (Reygasse), peintures du Mer-toutek (Chasseloup-Laubat). Si on fait exception des recherches de H. J. Hugot dans l'Immidir et la région d'Inîker, à la lisière nord-ouest du massif, on peut affirmer que la préhistoire de l'Ahaggar était encore à naître au début des années 1960. Il est révélateur que dans le tome 2 de la *Préhistoire de l'Afrique* de R. Vaufrey, ouvrage posthume paru en 1970 mais reflétant l'état des connaissances de 1950-1960, à l'Ahaggar proprement dit correspond un grand blanc sur la carte de situation des gisements sahariens.
- 13 C'est à partir de 1963 et dans la décennie qui suivit que furent effectuées les principales recherches qui permettent aujourd'hui de tracer les grandes lignes de l'occupation du massif au cours du Pléistocène et des débuts de l'Holocène. Ces recherches organisées par le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger sous la direction de G. Camps furent conduites essentiellement par J. P. Maître qui au cours de 12 missions dans l'Atakor, le Tanezrouft et surtout la Téfédest découvrit des centaines de sites et effectua fouilles et sondages. Malheureusement, au cours de cette période une seule fouille d'une certaine ampleur put être menée, celle d'Amekni (G. Camps et collaborateurs, 1965 et 1968), tandis que M. Gast constituait un réseau d'informateurs et de collaborateurs dont le plus efficace fut G. Barrère.

Gravure rupestre de style archaïque : rhinocéros de Tin Afelfelen (Eref n-Amejjur, Atakor ; photo G. Camps).



- 14 Dès 1968, dans son troisième inventaire préhistorique de l'Ahaggar, J.-P. Maître recensait quelque 238 sites dans l'ensemble du massif et de ses abords. En 1971 après de courageuses et parfois dangereuses explorations dans la Téfédest, qui dans l'inventaire précédent ne donnait que 39 sites, il dénombrait, dans ce seul massif, 128 gisements néolithiques ou protohistoriques, 107 sites à peintures, 42 sites à gravures et 113 monuments préislamiques. Ces chiffres se passent de commentaires.
- 15 Dans l'ensemble de l'Ahaggar, le Paléolithique est très mal représenté. De rares bifaces ont été trouvés isolément mais les seuls gisements attribués à l'Acheuléen sont localisés autour du massif : au nord-ouest on peut citer le gisement acheuléen ancien avec galets aménagés et bifaces archaïques dans les alluvions de l'oued Tin Tamatt (Inîker), celui plus récent d'Amguid, au nord, et encore plus au nord, en bordure du Tassili n'Ajjer, le très riche gisement de l'erg de Tihodaïne. Un faciès terminal de l'Acheuléen, remarquable par ses éclats en micro-diorite de très grande taille atteignant 285 mm de longueur, est connu dans la région d'In Eker (Site Dédé). L'Atakor et la Téfédest n'ont livré pour le moment aucune pièce sûrement attribuable au Paléolithique inférieur.
- 16 La même pauvreté est constatée pour le Paléolithique moyen, bien que des ensembles pratiquant le débitage levallois, attribuables tantôt au Moustérien (Esselesikin, ou plutôt Esali-Sakin), tantôt à l'Atérien (Tiouririne, Meniet, Arak) aient été signalés à l'extérieur du massif.
- 17 En fait, ce n'est qu'au Néolithique que l'ensemble de la région, plaines, vallées et totalité de l'Atakor fut réellement occupé. Les gisements néolithiques sont très nombreux et plusieurs d'entre eux ont livré des céramiques qui comptent parmi les plus vieilles du monde (Amekni*, Site Launey). Ces industries à céramique regroupées dans le vaste ensemble du Néolithique saharo-soudanais débutent au VIII^e millénaire et il est difficile d'en fixer le terme car l'usage des instruments en pierre semble avoir duré jusqu'à une période très basse, comme dans l'ensemble du Sahara méridional.

Traditionnellement, on situe, en établissant une corrélation avec l'art rupestre, à l'introduction du cheval (période des chars), la fin de cette phase culturelle ; ce qui conduirait les dernières manifestations néolithiques au moins jusqu'au 1^{er} millénaire. Il est incontestable que l'Ahaggar constitue avec les Tassili et l'Aïr un foyer primaire d'invention de la poterie, au même titre que le Proche Orient et le Japon. L'industrie lithique de l'Ahaggar reste très grossière pendant toute la durée du Néolithique. La matière première, micro-diorite, quartz, basalte et autres roches éruptives, ne permet guère d'obtenir des pièces de grande finesse. Cette industrie qui n'utilise ni le silex ni la calcédoine contraste, par sa rudesse, avec celle du Néolithique de tradition capsienne* du Nord du Sahara et avec certains faciès des régions basses qui entourent le massif.

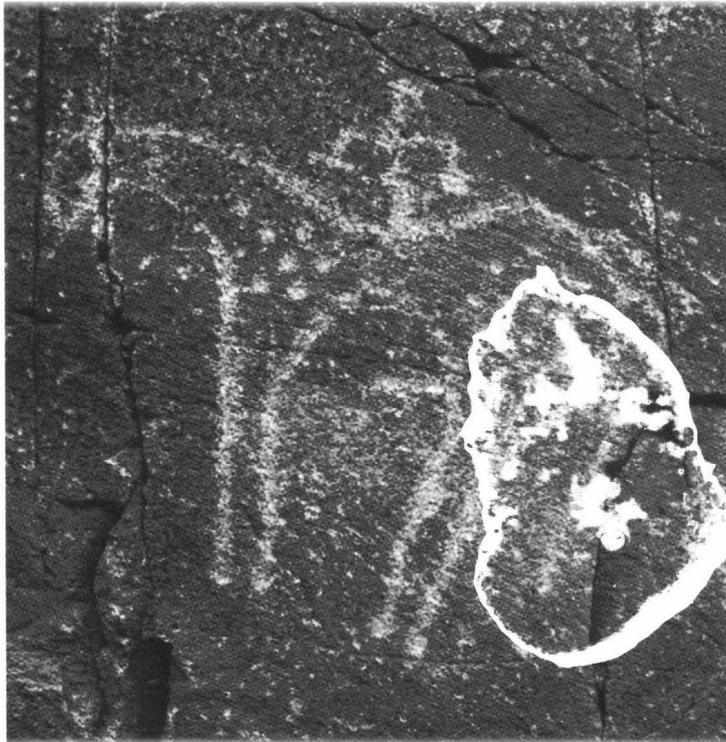
Gravure de style bovidien de Tin Afelfelen (Eref n-Amejjur) (photo G. Camps).



- 18 La céramique, en revanche, est non seulement très abondante mais de bonne qualité. Ce sont, aux époques anciennes, de grandes marmites et des bols ou écuelles de forme simple, à fond hémisphérique, dépourvus de moyens de préhension et presque toujours sans col. Le décor est fait par impression, sur la paroi non séchée, d'objets divers : peignes, poinçons, roulettes, baguettes sculptées, tresses de cuir ou rouleaux de vannerie. Ce décor couvre la totalité de la surface des poteries. Aux époques plus récentes on note une constance remarquable des formes mais des cols apparaissent ainsi que de très rares anses ; quelques carènes et, beaucoup plus tard, de rares fonds plats soulignent l'évolution. Le décor change moins encore, on reconnaît toutefois une tendance peu affirmée à sa dissociation qui fait apparaître des bandes vierges polies qui rompent la monotonie, et un certain développement de l'usage de l'incision. La constance des formes et du décor tout au long des cinq millénaires des temps néolithiques paraîtra d'autant plus remarquable que dans le Sahel cette même poterie subsiste aujourd'hui sans changement notable ; les grandes marmites (« canaris ») et

écuelles que l'on trouve sur les marchés sont les produits issus de techniques mises au point il y a 9 000 ans.

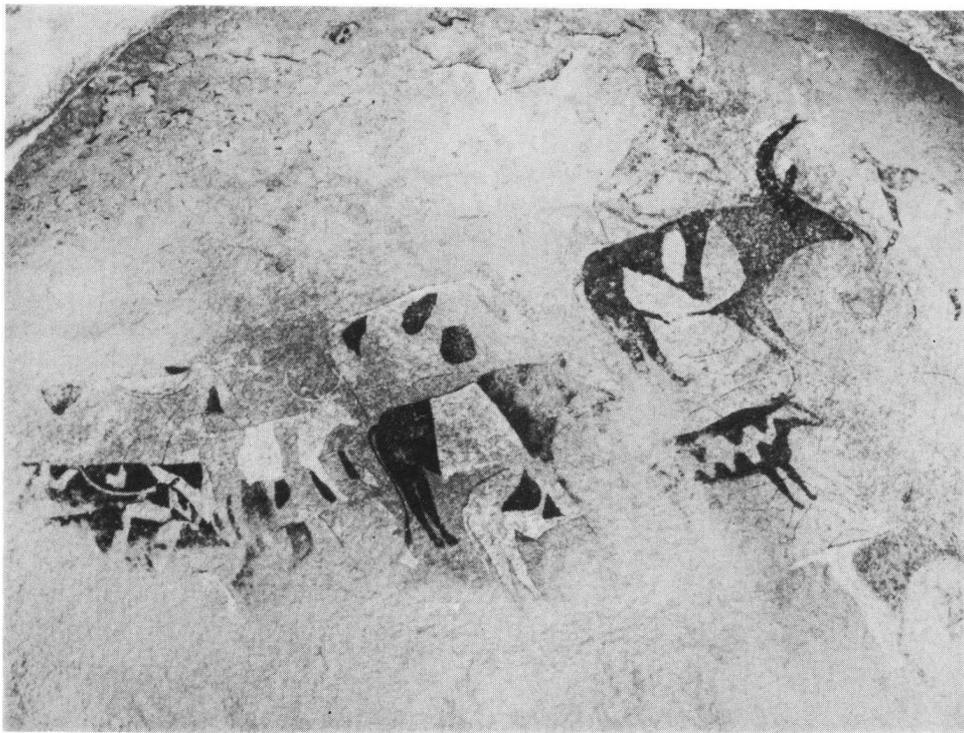
Gravure de style équidien : cheval pommelé de Tin Amari (photo G. Camps).



- 19 Si les habitants de l'Atakor et de la Tefédest, et sans doute des autres massifs, ne vivaient au Néolithique que du produit de leur chasse et de leur cueillette et, à partir du IV^e millénaire, sinon un peu auparavant, de celui de l'élevage des bovins, dans les vallées au-delà du piémont, au bord de rivières plus ou moins pérennes, et des lacs qui occupèrent le Tanezrouft jusqu'au début du II^e millénaire, les néolithiques disposaient de ressources supplémentaires fournies par la pêche et vraisemblablement la culture du mil (Amekni*).
- 20 Tous les restes humains découverts dans les gisements néolithiques (Amekni, Meniet et Tamanrasset II) appartiennent à des négroïdes et sont du type soudanais (M.-Cl. Chamla, 1968).
- 21 Les temps néolithiques et ceux qui les ont suivis ont laissé une abondante documentation sous forme de gravures et de peintures sur les blocs ou dans de petits abris jamais très profonds. Sans avoir l'importance ni l'intérêt de celles du Tassili n'Ajjer, les peintures de l'Ahaggar sont moins exceptionnelles qu'on ne l'a cru longtemps, mais le support de granite est moins favorable à la conservation que les grès du Tassili. On ne retrouve guère dans l'Ahaggar de peintures attribuables sûrement au style considéré comme le plus ancien, celui des « Têtes rondes », à vrai dire assez étroitement localisé dans le Tassili n'Ajjer et l'Akakus. Les peintures les plus anciennes de la Tefédest appartiennent à la phase bovidienne du style de Sefar-Ozanéaré dont les personnages sont négroïdes. Les bœufs représentés avec beaucoup de réalisme, sont du type *Bos africanus*, ils sont munis de longues cornes lyrées chez les femelles, plus épaisses et plus courtes chez les mâles. Les plus anciennes gravures sont du grand style

naturaliste (dit aussi « bubalin ») ; le site le plus caractéristique est celui de Tin Afelfelen-oued Amejjour où est figuré un personnage à tête de chacal semblable à celui de Tin Lalen (Akakus). Mais les gravures les plus nombreuses appartiennent, comme bon nombre de peintures, à des phases récentes, postérieures à l'introduction du cheval. Le char est peu représenté dans l'Ahaggar (gravures d'In Dalağ) mais il a été manifestement connu de ses habitants. C'est à cette phase « équidienne » ou « caballine » qu'appartiennent d'innombrables gravures de cavaliers, de chasseurs de mouflons ou d'autruches, de girafes, de lions et vraisemblablement d'éléphants ainsi que les plus anciens *tifinay*. La phase caméline, encore plus tardive, est responsable de très nombreux tracés peints, parfois de qualité, et de graffiti de toutes sortes marqués d'un fort schématisme.

Troupeau de bœufs de l'eref wan Timidīn, Tefedest centrale (photo J.-P. Maître).



- 22 Il n'est pas encore possible d'établir une corrélation satisfaisante entre les résultats des fouilles et les relevés des œuvres d'art. Il semble que la phase la plus ancienne du Néolithique saharo-soudanais, qui ignore encore l'élevage, ne puisse être mise en parallèle avec les plus anciennes phases artistiques (peintures du style « Têtes rondes » et gravures « bubalines ») puisque les auteurs de ces œuvres étaient déjà pasteurs (Muzzolini, 1983). Le Néolithique plus évolué, celui dont les gisements contiennent une grande quantité d'ossements de bœufs, paraît contemporain des peintures et gravures des phases les plus anciennes de l'art rupestre saharien déjà citées mais aussi des nombreuses œuvres du style bovidien (IV^e-III^e millénaires). Quant au Néolithique récent, qui se poursuit jusqu'à l'arrivée du cheval et des armes en métal, il peut être mis en parallèle avec le style bovidien récent (style d'Ihéren-Tahilahi) et les débuts du style équidien (époque des chars). Le style camélin ou libycoberbère est d'âge historique.
- 23 Il est encore plus difficile de mettre en corrélation les subdivisions archéologiques ou artistiques avec les très nombreux types de monuments en pierres sèches (voir

adebni*). L'Ahaggar possède un grand nombre de ces monuments qui peuvent être tout juste préislamiques, comme le célèbre tombeau de Tin Hīnān* ou celui d'Akar*, ou être vieux de plusieurs millénaires (tumulus du Site Launey 3150 av. J.-C). Dans l'Atakor, comme dans les régions périphériques, ces monuments ne sont pas tous des monuments funéraires : les « Tentes de Fatima » (*Ihen n-Fatima*), aux trois côtés rectilignes ou en forme de fer à cheval, ouvertes à l'est et précédées de petites constructions turriformes, sont certainement des monuments religieux. Il n'est pas sûr que les nombreux « dallages » en forme de croissant ou de losange recouvrent des sépultures ; il en est de même des grands cercles soigneusement délimités par trois circonférences ou plus de gros cailloux ou galets. En revanche, tumulus, bazinas à degrés, monuments à margelle et autres formes dérivées sont bien des monuments funéraires. Des formes de transition sont reconnaissables entre ces sépultures protohistoriques et les tombes musulmanes qui ont parfois conservé l'enceinte caractéristique des monuments préislamiques (tombe d'Aggag Alemine*).

- 24 La plupart de ces monuments sont attribués par les Touaregs aux Isebeten*, peuple païen, partiellement islamisé une première fois par les Ambiya*, mais retourné, semble-t-il, au paganisme à l'arrivée des premiers Touaregs. La légende a conservé le nom d'Isebeten illustres : Elias*, Ama-Mellen* et surtout Akar* dont nous avons fouillé le tombeau qui lui est attribué au pied de l'Assekrem. Akar, grand chasseur de moutons, fut lapidé par ses sujets révoltés. Les Isebeten parlaient le touareg mais dans un dialecte spécial et grossier, à l'image de leur esprit borné et inculte. Ils ne possédaient pas de chameaux mais élevaient des ânes et des chèvres. On est tenté de voir dans ces Isebeten des populations berbères préislamiques, très proches des Garamantes. Leur nom même n'est pas inconnu des historiens puisque un peuple de Cyrénaïque et sans doute du Sahara voisin, portait le nom d'Asbytes (Hérodote IV, 170) ; ces Libyens passaient pour d'excellents conducteurs de char. Nous verrions volontiers dans les Isebeten les descendants des « Equidiens » auteurs des gravures et des peintures de style caballin et des plus anciens *tifinay*. La tradition touarègue admet que les tribus vassales Dag yāli et Ayt Lewayen comptent des descendants des Isebeten. Les vrais Touaregs seraient arrivés plus tard. La tradition veut encore qu'une femme de race noble, braber originaire du Maroc, connue sous le sobriquet de Tin-Hīnān* soit arrivée dans l'Ahaggar en compagnie de sa servante, Takamat*, montées toutes deux sur des chamelles. Tin-Hīnān dont le monument funéraire se dresse près d'Abalessa est revendiquée comme ancêtre par la tribu suzeraine des Kel yela. La légende en fait une musulmane mais la chronologie établie d'après le mobilier de son tombeau et l'analyse radiocarbone des fragments en cuir de son linceul s'y opposent car l'ensemble ne peut être daté au-delà du v^e siècle ap. J.-C. L'inhumation de Tin-Hīnān à Abalessa est le premier fait historique datable de l'Ahaggar.

Histoire des Kel-Ahaggar (M. Gast)

- 25 Le terme Ahaggar (pl. *ihaggāren*, fs. *tahaggart*, fp. *tihaggārīn*) a, selon son contexte et l'époque de son emploi, plusieurs connotations possibles :
1. « Touareg noble (d'une des tribus nobles de l'Ahaggar, de l'Ajjer ou des Taïtoq) ». Ainsi Ch. de Foucauld définit-il en premier lieu ce mot dans son *Dictionnaire touareg-français* (t. II, p. 533), puis p. 538, trois nouvelles rubriques « Ahaggar » donnent les sens suivants :

2. « Massif montagneux central du pays des Kel Ahaggar... ».
3. « Pays tout entier des Kel Ahaggar (territoire soumis à la domination des Kel Ahaggar, compris entre le Tidikelt, l'Ahnet, l'Adrar, l'Aïr et l'Ajjer)... ». « S'emploie quelquefois dans le sens de Kel Ahaggar ».
4. Kel-Ahaggar : « gens de l'Ahaggar... ce nom s'applique à tous les membres de la nation, à quelque tribu qu'ils appartiennent, sans distinction de nobles, ni de plébéiens ».
- 26 Ahaggar est dans ses consonnes radicales le même mot que Howwara. Le redoublement du w en berbère donne un g tendu. Ibn Khaldoun (1925, p. 275) signalait déjà ainsi l'origine du mot Ahaggar (repris par de Foucauld, t.I, p. 533). Sa contraction en arabe a donné le mot « hoggar » adopté en langue française.
- 27 Reprenant les traditions des généalogistes arabes et berbères, Ibn Khaldoun mentionne que la tribu des Howwara est issue de Howwar, fils d'Aurigh, fils de Bernès. Howwar dépassant en force et en renommée ses trois autres frères, laissa une nombreuse descendance dont la partie la plus importante se situait dans la province de Tripoli et de Barka (en Libye). Certains d'entre eux traversèrent le désert pour s'installer près des « Lamta porteurs de voile » et qui « habitaient auprès de Gaugaua » (Ibn Khaldoun, 1925, p. 275). Ces Howwara sont décrits comme très batailleurs et leurs combats sont racontés par Ibn Khaldoun depuis le VIII^e siècle à travers tout le Maghreb et en Méditerranée, d'Alexandrie à la Sicile.
- 28 La destruction des *qsūr* de Barka (642), de Tripoli (643) et du Fezzan, qui appartenaient en grande partie aux Howwara et sur lesquels s'acharne Okba ibn Nafi (666), a certainement déclenché une fuite précipitée de ces populations vers l'ouest et le sud-ouest. Mais il est reconnu que cette émigration avait commencé bien avant le VII^e siècle. Le Fezzan, appelé aussi *Tarġa* (« les jardins ») et d'où fuyaient à cette époque les Howwara, est peut-être à l'origine de l'appellation « Touareg » (sing. *targi*), nom donné par les Arabes aux Kel-Ahaggar (et par extension à tous les voilés) comme le suggère M. Benhazera (1908, p. 84) ; hypothèse reprise par de Foucauld (*Dictionnaire*, I, p. 534 ; voir aussi Jean-Léon l'Africain, 1956, II, p. 451). Les Kel-Ahaggar se désignent eux-mêmes par le vocable *amāḥay/imūḥay*, alors que les Touaregs du sud se nomment *amājeḥ/imājiḥen*, *amāšeḥ/imūšaḥ*, mot de même racine que *amaziγ** que l'on peut suivre depuis l'Antiquité.
- 29 Ces Howwara montés sur des dromadaires auraient vaincu puis dominé dans le massif montagneux auquel ils ont donné leur nom, une population de pasteurs de chèvres qui ignoraient le chameau. L'assimilation politique et économique de ces premiers occupants (les Isebeten*) confinés dans leur rôle d'éleveurs de chèvres, semble avoir engendré une société à deux rangs : les Ihaggaren aristocrates et guerriers, les Kel-ulli (gens de chèvres), pasteurs, tributaires des premiers.

De la légende à l'histoire

- 30 Un ensemble de légendes et d'événements historiques transmis par la mémoire collective des Kel-Ahaggar nous donne quelques éléments d'informations générales sur les clans du Sahara central durant les XVII^e et XVIII^e siècles. Nous résumerons ici les résultats de nos propres enquêtes et surtout les écrits du Père de Foucauld et ceux de M. Benhazera.

La légende de Tin Hīnān

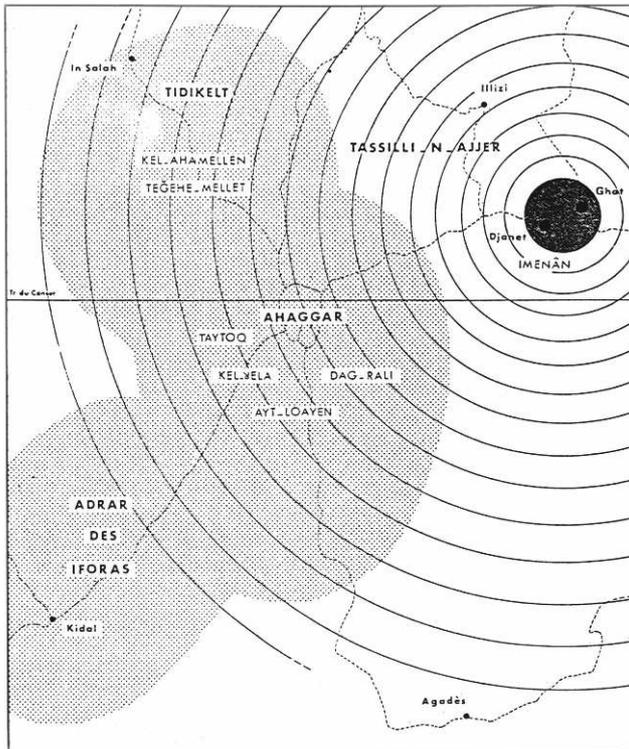
- 31 A une époque relativement récente deux femmes Berâber venant du Maroc (Tafilalet) arrivèrent dans la palmeraie de Silet. Elles trouvèrent le pays pratiquement vide car il avait été ravagé par des guerres ayant exterminé ses habitants. La population semble avoir été dispersée par des islamisateurs appelés le plus souvent *sehhaba* (mot arabe qui désigne les Compagnons du Prophète). Peut-être sont-ils aussi ces mystérieux *Anbiya** dont on garde encore le souvenir. Ces deux femmes étaient, l'une noble : Tin Hīnān, l'autre vassale ou servante : Takama (ou Tamakat, ou Temalek selon les versions). Elles s'installèrent à Abalessa* alors que le reste de la population existante, les Isebeten*, vivait d'une façon archaïque et sauvage, terrée dans le massif de la Taessa, le plus difficile d'accès de l'Atakor*.
- 32 Tin Hīnān est censée avoir engendré une fille, *Kella*, ancêtre dont se réclament les Kel-yela et qui légitime la transmission du droit d'accès au commandement de tous ses utérins. Takama aurait eu deux filles : l'une dont descendraient les Ihaḍānaren, clan noble sans pouvoir d'accès au commandement, l'autre dont descendraient les Dag-yali et les Ayt-Loayen, clans vassaux des Kel-yela. A cette époque l'ensemble des clans qui résidaient au Sahara central et contrôlaient plus ou moins les territoires du Tidikelt, de l'Ajjer et de l'Ahaggar actuel, était appelé « gens des tentes blanches » Kel-Ahen-Mellen, par opposition aux « gens à tente noire » Ehen-seṭṭafen ou Iseṭṭafenen qui étaient au sud (voir Benhazera, 1908, p. 90 et Foucauld, 1940, p. 66). Tin Hīnān elle-même était désignée parmi les Kel-Ahen-Mellen (ou Kel-Ahamellen) comme les Kel-Ajjer et les Taytoq. Mais le développement et l'accroissement des clans de l'Ahaggar qui ne disposaient alors que de troupeaux de chèvres, excitèrent l'envie des Kel-Ahen-Mellen qui habitaient le Tidikelt avec un autre clan : les Téḡéhé-Mellet (appelés encore uled-Messa'ud : les fils de Messa'ud en arabe car ils étaient issus d'alliances entre des Berbères touaregs et des Chaāmba). Ceux-ci attaquèrent les Kel-yela, Dag-yali et Ayt-Loayen, mais furent massacrés à Tahart, centre de culture de la vallée de l'oued Oûtoul non loin d'Abalessa. Les vainqueurs s'emparèrent alors des dromadaires des vaincus et devinrent une force guerrière qui s'imposa en Ahaggar. C'est à partir de ce moment que les habitants de l'Ahaggar dotés de l'instrument de conquête qu'était le dromadaire, entreprirent de renforcer leur potentiel démographique et territorial : ils installèrent une partie d'une tribu de l'Aïr, les Téḡéhé-n-Elimen (qui plus tard fut scindée en Aḡuh-n-tahlé* et Téḡéhé-n-Efis), dans le sud-ouest de leur territoire ; puis un autre groupe descendant d'une esclave imenān et d'Ahl-'Azzi* du Tidikelt, qui fut appelé Iklān-n-tausit ; enfin, après une guerre dont l'épopée est encore vivante, les Kel-Ahaggar contraignirent un ensemble de tribus appelé Iseqqamāren à quitter le Tadmayt* pour venir s'installer sur les marges nord et est de l'Ahaggar (voir Foucauld 1951, t. II, p. 536 et Benhazera 1908, p. 102 qui attribue cette conquête aux Imenān).
- 33 Sur cette trame mi-légitime, mi-historique, des bribes d'histoire plus précises viennent éclairer quelques dates qui nous sont précieuses.

Les Imenān

- 34 • Vers 1660 toute la zone reconnue au début du xx^e siècle sous l'autorité de ceux que Duveyrier a appelé les « Touaregs du nord » était sous le commandement d'un lignage de *šorfa* originaires du Maroc, appelés Imenān.
- 35 • Il semble que grâce à leurs alliances avec les femmes de l'aristocratie locale les Imenān aient pratiqué une double filiation pour assurer leur pouvoir : religieux et patrilinéaire chez les consanguins se disant d'origine « arabe », matrilineaire pour les utérins se disant « touaregs ». Ils pouvaient cumuler ainsi le prestige religieux, le pouvoir de la *baraka* et revendiquer en même temps les coutumes et traditions locales pour dominer des clans qui reconnaissaient d'abord la filiation utérine propres à leurs traditions (voir M. Gast, 1976). Les Imenān, forts du prestige que leur conférait leur origine chérifienne, étaient probablement à l'origine un tout petit groupe qui s'était installé à Ghât et Djanet pour contrôler les échanges à l'est entre le sud tunisien, la Libye et l'Aïr. A l'ouest et au centre les routes caravanières et le trafic transsaharien étaient contrôlés soit par des réseaux marocains, soit par des métropoles comme Ouargla au nord, Tombouctou, Gao au sud. Nous ne savons pas combien a pu durer cette situation ; mais ce qui est affirmé sans variation par la tradition orale, c'est la révolte contre le pouvoir des Imenān et de son chef Goma qui est assassiné par un noble du clan des Urayen, revenu de l'Aïr vers 1660.
- 36 • A partir de cette époque, les Urayen, en faisant prévaloir uniquement la tradition touarègue de dévolution du pouvoir et des biens collectifs en lignée utérine, prennent le commandement de l'Ajjer*, persécutent les Imenān longtemps, à tel point que les supplications des *timenūkalīn* (c'est ainsi qu'on appelait toutes les femmes imenān qui jouissaient d'un grand prestige) auprès des Kel-Ahaggar, déclenchent entre 1874 et 1878 une guerre meurtrière qui affaiblit beaucoup les deux camps (voir notices Ahitayel, Ajjer).
- 37 • Depuis la mort de Goma jusqu'à l'époque où apparaît dans la mémoire collective le nom du premier chef de l'Ahaggar, il se passe environ un siècle d'anarchie et de guerres, pendant lequel aucun clan n'arrive à imposer son commandement en Ahaggar.

Les Kel-γela

Zone de commandement et de prépondérance des Imenān au début du XVII^e siècle, d'après M. Gast.

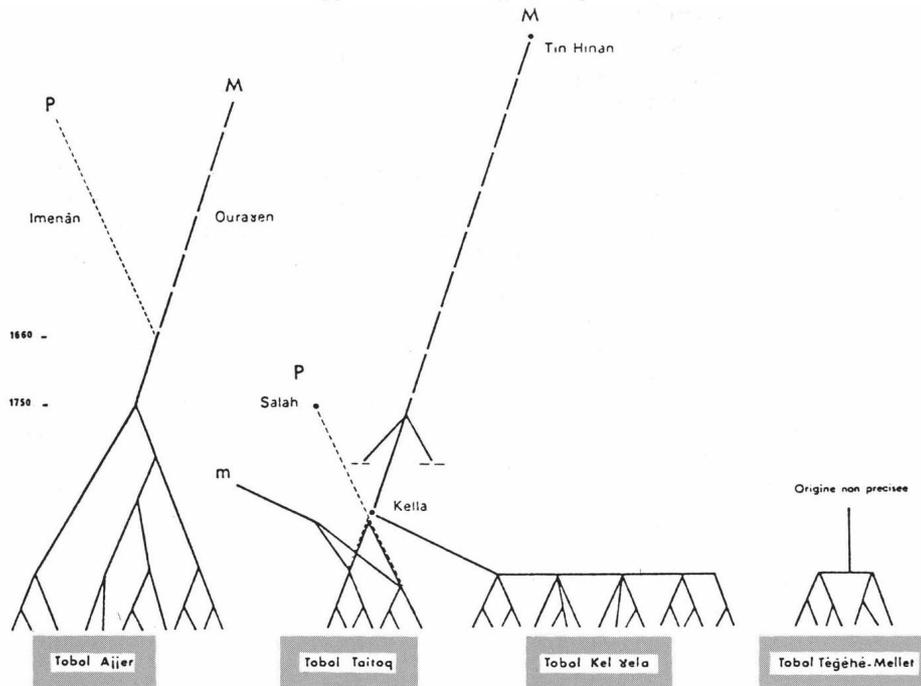


- 38 • Durant la première moitié du XVIII^e siècle un homme parmi les Kel-Ahaggar s'impose enfin et prend le titre d'*amenūkal* (grâce à l'appui de tribus maraboutiques, Kountas). On ne lui connaît pas de filiation particulière, il s'appelle Salah et, à sa mort, il cède le pouvoir à son fils Moxamed el-Xir (Mohamed el-Kheir). Les Kountas continuent de soutenir celui-ci et même, après une défaite, acceptent de lui payer un tribut annuel pour couper court aux nombreux raids dont ils sont les victimes (voir Benhazera, 1908 p. 103, qui situe cet événement vers 1755 environ). • A la mort de Moxamed el-Xir, son fils Sidi lui succède. A cette époque la tribu noble la plus prestigieuse était celle des Tégéhé-n-U-Sidi (descendance des sœurs d'U-Sidi) à laquelle semblent appartenir Salah et sa descendance. Ces Tégéhé-n-U-Sidi seraient apparentés aux Imenān de l'Ajjer selon Duveyrier (1864, p. 322). Il se produit alors un transfert de pouvoir d'un lignage à un autre par le fait des alliances et aussi de la tradition touarègue. Sidi se marie avec Kella dont on ne connaît pas exactement l'ascendance sinon que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle est la « fille » ou l'héritière en ligne utérine de Tin Hīnān (voir Foucauld 1952, t. II, p. 536 et Gast, 1976, p. 52-53). Ils ont 9 enfants connus dont 6 filles. C'est cette progéniture et en particulier la descendance de ces 6 filles qui, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'époque actuelle, ont été à l'origine de la fortune politique du clan qui a, durant deux siècles, à travers maints avatars, toujours gardé le pouvoir. C'est aussi l'attention et l'importance politique accordée à ce clan qui ont favorisé l'établissement d'un « modèle » touareg qui en réalité n'est qu'un cas parmi beaucoup d'autres bien différents (voir *L'oncle et le neveu...*, Paris, 1986). Ba-Ḥammu, secrétaire de Mūsa ag-Amastān et informateur du Père de Foucauld avait rapporté à M. Benhazera cette réflexion d'Ahitayel au sujet de ce transfert de pouvoir d'un lignage sur d'autres : « Les Tedjehé-n-Ou-Sidi étaient le dos "arouri", les Kel R'ela, les Taïtoq et les Tédjéhé-

Mellet étaient les côtes “ir’ erdechane”. Mais le dos s’affaiblit au profit des côtes » (Benhazera 1908, p. 107).

- 39 Que se passe-t-il donc sous le commandement de Sidi ?
- Les Taytoq et Tégghé-Mellet, égaux des Kel-γela, demandent « leur part » à Sidi. C’est-à-dire qu’à partir du moment où le pouvoir et la fortune de Sidi, mari de Kella, apparaît comme l’expression du pouvoir des Kel-γela et du prestige de Tin Hīnān, de tradition spécifiquement locale et berbère, ces deux clans revendiquent l’égalité des droits et réclament des imyad (clans vassaux) pour « se nourrir », en toute indépendance du commandement des Kel-γela. Ils créent donc leur propre *eṭṭebel**, unité de commandement dans laquelle ils élisent un chef parmi leurs utérins.
- 40 • Sidi opère alors un partage des attributions d’imyad qui avantage nettement les Kel-γela, mais donne provisoirement satisfaction à l’amour-propre des Taytoq et Tégghé-Mellet.
- 41 Le clan des Imessiliten est partagé en Kel-Ahnet (gens de l’Ahnet) attribués aux Taytoq sur les marges ouest de l’Ahaggar, et Dag-γali (fils de Ali) laissé aux Kel-γela au centre de l’Atakor. Parmi les clans Iseqqamāren, les Kel-in-Tūnīn sont mis sous la tutelle des Taytoq, les Kel-Uhet et les Kel-Terūrit sous celle des Tégghé-Mellet.
- 42 Les Tégghé-n-Elimen qui étaient revenus de l’Aïr du vivant de Moxamed el-Xir, sont divisés en Tégghé-n-Efis, attribués aux Taytoq, et Aḡuh-n-tahlé, aux Kel-γela (voir tableau de répartition des clans).
- 43 A la fin du XVIII^e siècle trois unités de commandement apparemment indépendantes émergent donc en Ahaggar, mais un seul chef est reconnu comme *amenūkal* de l’Ahaggar : celui élu dans le clan des Kel-γela, parmi les utérins de Tin Hīnān. Les autres chefs des Taytoq et Tégghé-Mellet ne sont jamais appelés qu’*amyar** (titre dévolu à des chefs de clan ou de famille restreinte).
- 44 On peut alors apprécier et comprendre les processus de transformation et réajustements qui s’opèrent dès lors sur le plan politique et par voie de conséquence dans les relations économiques internes, au niveau de la maîtrise des rapports de production :
- 45 • Tant qu’un pouvoir d’origine exogène, mais toléré (grâce à sa puissance charismatique quasi universelle et aussi grâce aux alliances qu’il possède à longues distances dans l’aire géopolitique saharienne et maghrébine) arrive à maintenir par sa force un consensus au bénéfice de toutes les parties, ce pouvoir se maintient, maîtrise tant bien que mal les rapports de production et permet aux clans de même rang une égalité de droits. C’est celui des Imenān sur l’ensemble Ajjer-Ahaggar ou celui des Tégghé-n-u-Sidi sur l’ensemble Ahaggar. Les règles de transmission du pouvoir et des biens collectifs se font en patrilignée et selon la tradition arabo-islamique (règle exogène) sans que le droit en matrilignée ne soit totalement absent : c’est le plus fort, selon la circonstance, qui l’emporte. La société fonctionne en bilatéralité (Bourgeot 1976, Gast 1976, Claudot 1982).

Tableau schématique du passage à la matrilinéarité dans l'héritage du commandement chez les Kel-Ahaggar et les Kel-Ajjer, d'après M. Gast.



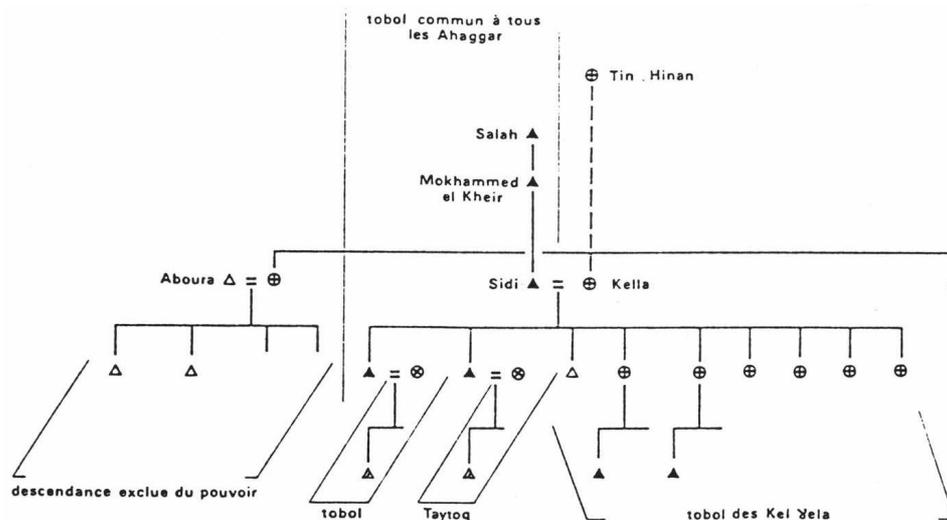
Dans le premier cas il y a prise du pouvoir par force : c'est la rupture du patrilignage des Imenân au profit du matrilignage des Ourayen.

Dans le deuxième cas il y a prise du pouvoir sans violence, par mariage et glissement vers la matrilinéarité tant pour les Taytoq que pour les Kel-yela.

- 46 • Quand, à la faveur d'un affaiblissement de ce pouvoir « exogène », les revendications d'un des partenaires locaux l'emportent (renversement démographique, prise de pouvoir en force, victoire par les armes, etc.), tous les « égaux » revendiquent les mêmes droits et rejettent l'allégeance qu'ils avaient acceptée dans la précédente situation en revenant à leurs traditions spécifiques. Ce réflexe très « berbère » qui tient à la fierté de chaque clan, aux relations de rivalité et de concurrence de groupes de même niveau social et politique, est souvent qualifié « d'anarchie » par les Occidentaux ; ce défaut d'appréciation vient du fait que ces groupes n'ont pas les mêmes référents socio-politiques ; ils agissent et vivent dans une société sans État où le sentiment de justice et de démocratie est poussé à un haut niveau d'exigences quand il s'agit, bien entendu, de groupes de même rang social. • Mais la puissance des Kel-yela qui naît du pouvoir charismatique de Tin-Hinân et de sa légende, est aussi le résultat d'une stratégie d'alliances bien menée favorisant leur maîtrise du terrain par les armes. Parmi les Kel-Ahen-Mellen, deux petits groupes, les Tégéhé-n-Essakal et les Tégéhé-n-Egali engendrèrent deux clans : les Iboglan et les Inemba qui, par des alliances successives, se sont incorporés aux Kel-yela. Le prestige et le pouvoir de ces derniers grandissant, les appellations de ces deux clans ont perdu leur pertinence, sauf au niveau de l'attribution des Imyad et des feux de dromadaires qui établissent les rapports de tutelle entre ceux-ci et leurs suzerains. Car les segments lignagers de non-utérins qui se trouvaient exclus de la propriété d'imyad ont obtenu gain de cause en tant que suzerains, mais sans droit d'accès au commandement.

- 47 Un troisième petit groupe a renforcé aussi les Kel-yela c'est celui des Ikerremoyen originaires des Igerissuten, eux-mêmes membres de l'ensemble des Kel-Gress du Niger. Enfin des groupes suzerains divers, sans droit d'accès au commandement, ont été aux côtés des Kel-yela ; ce sont en particulier les Ihađânâren (une partie d'entre eux était restée en Ajjer, l'autre en Ahaggar), les Ikkadeyen, clan d'origine locale situé autour de Tit (40 km au nord de Tamanrasset), les Ikenbîben (presque disparus au début du xx^e siècle).
- 48 La légende de Tin Hinân vient conforter ce consensus. On raconte que Tin Hinân eut trois filles : Tinert, l'antilope, Tahenkađ, la gazelle et Tamerwalt, la hase. La première engendra les Inemba, la seconde les Kel-yela, la troisième les Iboglan (voir Benhazera 1908, p. 93). Ainsi est défini le noyau des utérins dont on possède les généalogies depuis le mariage de Kella avec Sidi (voir Régnier, 1961).
- 49 • L'amenūkal Sidi ag Moxamed el-Xir qui avait procédé à une répartition inégale des territoires et des imyad entre les trois nouvelles unités de commandement (*eṭṭe-bel*) allait subir l'assaut des récriminations et raids des Taytoq et Téğéhé-Mellet. Après différents pillages réciproques, Sidi rétablit la paix et marie ses deux fils aînés Yunès et Ag-Mama* à des femmes Taytoq pour tenter une fois de plus de jouer sur la double appartenance.
- 50 • Yunès succède à son père Sidi, puis Ag-Mama succède à Yunès ; mais leurs enfants font partie des Taytoq et participent à la « chefferie » chez ces derniers. Depuis cette époque, des tensions et des jalousies n'ont cessé d'empoisonner les relations entre Kel-yela et Taytoq. Cependant les Kel-yela ont toujours été les plus forts démographiquement, politiquement, économiquement.

Tobol Taytoq et Tobol Kel-yela.



La fin du XIX^e siècle et le début de l'époque coloniale

- 51 • Vers 1830 Ag-Mama, le deuxième fils de Sidi, est centenaire, aveugle et incapable d'assumer une quelconque autorité. De son vivant on cherche avec difficulté un successeur. L'accord se fait une fois de plus grâce à l'intervention des religieux de

Tombouctou et à celle des Ifoyas de l'Ahaggar, mais aussi sur cette bilatéralité de la filiation et des pouvoirs qui l'emporte toujours sur les jalousies internes. El-Xağ-Axmed ag el-Xağ-el-Bekri fils de la sœur aînée d'Ag-Mama (Zahra) était le meilleur prétendant selon les coutumes touarègues, mais il était aussi *afayis*, c'est-à-dire d'origine « étrangère » par son père et « maraboutique ». Il était en outre le frère du célèbre Cheikh Othman (šix 'oṭman) qui devait visiter Paris en 1862 à l'instigation de H. Duveyrier. L'influence de El-Xağ-Axmed en Ahaggar est profonde car il a été le promoteur de la mise en culture des terrasses d'oueds, en faisant appel aux cultivateurs du Tidikelt. Tazrouk, Idélès, Abalessa ont été ses plus belles réussites. Mais il s'est laissé entraîner dans une guerre fratricide avec les Kel-Ajjer de 1874 à 1877, date de sa mort.

- 52 • En 1877 Ahitayel* ag Mohamed Biska lui succède. Ahitayel était Kel-γela par sa mère Amenna (3^e fille de Sidi et Kella) et Tégégé-Mellet par son père. Il fait la paix avec les Kel-Ajjer en 1878 mais doit affronter d'une part l'hostilité des Taytoq, d'autre part les menaces de plus en plus proches de l'avance coloniale française.
- 53 Le massacre de la deuxième mission Flatters le 16 février 1881 à In Uhawen mené par les neveux d'Ahitayel, Attici et Anaba ag Chikat et les Tégégé-Mellet (*uled-Mesa'ud*) arrête les projets commerciaux français dans la traversée de l'Ahaggar ; mais le partage colonial de l'Afrique entre les puissances européennes suit son cours. A la mort d'Ahitayel en octobre 1900, les troupes françaises sont installées à In-Salah, au Tidikelt, et prennent d'autre part progressivement possession des territoires soudanais. Les Kel-Ahaggar sont encerclés et privés de leurs marchés du nord et du sud.
- 54 • En 1900, deux prétendants se disputent la succession d'Ahitayel : Moxamed ag Urzig fils de la sœur aînée d'Ahitayel et Attici ag šikat dit « Amellal », fils aîné de la sœur cadette d'Ahitayel (voir rubrique Attici). Le plus âgé (Moxamed), premier prétendant de droit, est déjà vieux et sans influence. Attici, plus jeune, était très courageux, avait une grande réputation auprès de tous les guerriers du pays qui lui étaient en majorité favorables. Malheureusement, l'un des religieux qui arbitrait l'assemblée et n'arrivait pas à trouver un accord, croit devoir offrir un apaisement en consacrant d'un geste solennel les deux hommes *amenūkal* en même temps ; il coupe son turban en deux et place chaque moitié sur les têtes d'Attici et de Moxamed ag Urzig (Benhazera 1908 p. 127).
- 55 Il s'ensuit une confusion générale dans tous les rapports socio-économiques qui ruine l'autorité des deux chefs à la fois. Les rezzous se multiplient de tous côtés. Attici, violemment opposé à tout commerce avec les Européens, fait échouer les tentatives secrètes des religieux et des Kel-Ahaggar favorables à ces accords. Moxamed ag Urzig va jusqu'à susciter des rezzous provocateurs pour déclencher la réponse des troupes françaises d'In-Salah contre Attici (raid contre M'hammed ben Messis et sa sœur). La réponse vient des Mrabṭīn d'In-Salah excédés, qui convainquent le capitaine Cauvet commandant le poste d'In-Salah de monter un contre-rezzou en pays touareg.
- 56 • En avril 1902 a lieu un combat meurtrier près de Tit, au lieu-dit Ti-n-ēsa (40 km au nord de Tamanrasset). Le lieutenant Cottenest, seul Français à la tête de cent volontaires d'In-Salah, après une tournée de plusieurs semaines en Ahaggar, subit l'assaut d'une forte troupe de Touaregs (voir Cauvet, 1945). Les Touaregs ont failli être vainqueurs, mais leur attaque désordonnée en terrain découvert leur valut d'être la cible des fusils Lebel de la troupe de Cottenest. Plus de cent guerriers touaregs y trouvent la mort contre trois du côté français. Deux autres contre-rezzous suivent

celui-là : celui du Lieutenant Guillo-Lohan (voir Guillo-Lohan, 1903) et un deuxième conduit par le Lieutenant Besset en Ajjer (voir Gardel, 1961 : p. 202).

- 57 • L'Ahaggar est « brisé » (mot employé en tamāhaq et qui définit bien l'état de rupture morale dans laquelle se trouvent tous ces guerriers). Les campements nomades fuient leurs zones habituelles pour prendre des positions de replis, attendant de nouvelles ripostes. Mais le gouvernement français à Paris, n'apprécie pas cette initiative locale qui ouvre brusquement une conquête qui n'était pas programmée politiquement. On multiplie les interventions diplomatiques et les campagnes d'apprivoisement. C'est à cette époque qu'arrive dans les territoires sahariens un militaire qui va innover une politique saharienne, créer un corps de troupe spécifique à ces territoires, monté sur des dromadaires : le colonel Laperrine.
- 58 Aziwel ag Seyada chef taytoq, vient en 1903 demander la paix à In-Salah. Les Français le reconnaissent comme amyar des Taytoq à la place de Sidi ag Akeraji réfugié dans l'Ajjer (celui-ci sera cependant accepté comme *amenūkal* des Taytoq en 1905, voir Benhazera, p. 130).
- 59 • En 1904 Mūsa ag Amastān* jeune guerrier qui, par ses combats et ses générosités avait gagné beaucoup d'estime parmi ses pairs, soutenu par les religieux de Ghât et de l'Adrar des Iforas, vient demander aussi la paix à In-Salah au capitaine Métois (Métois, 1906).
- 60 Le capitaine Métois le revêt du burnous rouge de caïd et le reconnaît comme chef de l'Ahaggar. C'est ainsi que l'administration militaire française commence à intervenir directement dans la politique des Kel-Ahaggar avant même de s'installer dans le pays. Mūsa revient discrètement et laisse la rumeur saharienne faire le reste. Il est reconnu par la majorité des guerriers avec soulagement comme *amenūkal* et est investi officiellement du côté français en octobre 1905 par le capitaine Dinaux du titre d'*amenūkal*. Une tentative d'unification du commandement de l'Ajjer avec l'Ahaggar ne réussit pas. En 1902, les Téğéhé-Mellet acceptent de prêter allégeance à Mūsa ag Amastān dans l'*eṭṭebel* de l'Ahaggar, mais les Taytoq refusent cette allégeance.
- 61 • La guerre européenne de 1914-18 a de grosses répercussions sur le Sahara central où les nouvelles de l'affaiblissement de la France arrivent de tous côtés. C'est alors qu'apparaît en Aïr un chef de guerre originaire du Damergou : Kaocen ag Mohammed wan-Teggida, de la tribu noble des Ikazkazen. Kaocen qui avait pris le chemin de l'exil dès l'arrivée des Français en 1901, s'affilia à la Senoussia et fut soutenu par cette confrérie dès 1909. Après différents raids et batailles en Ennedi, en Tripolitaine, à Ghât, Kaocen s'associe à Tagama, sultan d'Agadez, pour organiser un soulèvement général contre les-Français (voir Salifou, 1973). Dans l'Ajjer, un chef imenān appelé sultan Amūd, en relation avec les Turcs et la Senoussia, organise des rezzous contre les positions françaises. La vague de révolte venue de l'est et du sud n'atteint vraiment l'Ahaggar qu'en 1916 et 1917. La plupart des clans de l'Ajjer et de l'Ahaggar y participent activement. Le Père de Foucauld installé à Tamanrasset depuis 1905 et auquel les militaires français de Fort-Motylnski (Tayhawhawt) avaient bâti un fortin où ils avaient entreposé des armes, subit une attaque d'un groupe rebelle venu s'emparer de ces armes. Le Père est tué, accidentellement semble-t-il, et l'alarme est donnée dans tout l'Ahaggar pour ramener d'une part les dissidents, et obtenir d'autre part l'appui politique et militaire de Mūsa ag Amastān qui nomadise dans le nord Niger et semble hésiter à s'engager contre Kaocen (celui-ci avait razié de nombreux troupeaux aux Kel-Ahaggar et apparaissait de plus en plus une menace contre les chefferies en place).

Le harcèlement des troupes françaises au Niger oblige les troupes de Kaocen à se replier vers le Ténééré et le Kawar. Kaocen se laisse alors entraîner par les Senoussistes dans une aventure à Mourzouk. Il est fait prisonnier par Alifa, agent turc à Mourzouk et pendu en 1919 (Salifou, 1973, pp. 139-140).

- 62 Les Taytoq participent activement à la révolte et dirigent leurs actions contre les Kel-γela. Mūsa les combat lui-même en Aïr. Le général Laperrine en juin 1917 dicte ses conditions aux Taytoq battus : paiement des impôts des années 1916-17, rattachement au commandement de Mūsa ag Amastān, destitution de l'amyar Amyi ag Mohamed, perte de leurs droits sur les terres de l'Ahaggar qui sont confiées aux Kel-γela (Florimond 1940, p. 47), et qu'ils n'ont jamais récupérées par la suite.

Campement d'Iseqqamāren dans l'Atakor. Les chèvres sont rassemblées et les femmes pilent le mil.



- 63 Les troupes françaises au Soudan et en territoires sahariens ont repris la maîtrise du terrain à partir de 1917 et se sont assuré du ralliement de Mūsa ag Amastān qui engage ses guerriers contre les troupes de Kaocen et Tagama. Toutes les prises de guerre, en troupeaux camélins notamment, récupérées par les troupes sahariennes sur les partisans de Kaocen (et qui résultaient des prélèvements ou des pillages de celui-ci sur tout l'Aïr et le Niger) sont confiés à Mūsa ag Amastān et aux Kel-γela de l'Ahaggar (plusieurs milliers de chameaux). Comme il n'était pas possible de nourrir ces bêtes en Ahaggar par manque de pâturages permanents et suffisants, ces troupeaux sont mis en pacage dans l'immense plaine sablonneuse du Tamesna au nord Niger où il y avait peu de nomades à cette époque. Et pour éviter que les anciens propriétaires, qui pouvaient reconnaître leurs bêtes avec leurs feux, ne viennent à nouveau les razzier, l'armée française confie quelques fusils aux Kel-γela.
- 64 Depuis cette époque, de nombreux Kel-Ahaggar (un millier environ selon les années) ont vécu dans cette région sans vouloir adopter la nationalité nigérienne, ce qui a posé

constamment des problèmes de contrôle d'impôt et de gestion de ces populations entre Agadez et Tamanrasset.

- 65 • Mūsa ag Amaṣṭān meurt le 27 décembre 1920 à Tamanrasset. Le 30 décembre Aksamuk ag Ihemma, descendant de la 6^e fille de Kella (*Tayawsit*), lui succède (voir Akhamuk*).
- 66 Durant cette période, l'administration militaire française développe ses structures de gestion, les centres de cultures, les voies de communications. Mais les grands rêves de commerce transsaharien meurent dans les sables, car ce sont les grands ports maritimes de l'Afrique de l'Ouest (Saint-Louis du Sénégal, Dakar, Porto-Novo, Lagos, etc.) qui accaparent l'intensité principale des échanges avec l'Europe occidentale.
- 67 • La deuxième guerre mondiale 1939-1945 n'affecte pas trop l'Ahaggar car l'Afrique du Nord et les colonies africaines maintiennent les activités économiques. Le Sahara central est malgré tout ravitaillé, sillonné de pelotons méharistes toujours à l'affût des moindres défaillances et géré par des militaires connaissant parfaitement ces régions et leurs populations. Leurs rapports annuels (Territoires des Oasis, dont Ouargla est le chef-lieu) sont des sources importantes d'informations de toutes sortes. Aksamuk meurt le 26 mars 1941 près d'Abalessa. Meslay ag Amayas descendant de la 3^e fille de Kella (Amenna) est élu en concurrence avec Bey fils aîné d'Aksamuk, qui succédera à Meslay en 1950.

Structure sociale, parenté et économie politique de la société nomade des Kel-Ahaggar

- 68 Le mythe de la légitimisation des aristocrates et le système de parenté aux implications complexes, longtemps demeurées secrètes pour les étrangers, ont assuré à ces populations un véritable bouclier protecteur au-dedans comme au dehors. Cette protection a joué tant que celles-ci conservaient la maîtrise du terrain et des armes contre les menaces extérieures. Avant l'arrivée coloniale ces menaces étaient d'une part l'éventuelle prédominance des voisins de l'est : les Kel-Ajjer, d'autre part la mainmise des sociétés islamiques du nord Sahara et du Maghreb qui avaient besoin de contrôler les territoires de transit de leurs marchandises entre les deux versants de l'Afrique.
- 69 Dans un territoire commun (*eṭṭebel* ou *tobol*) totalement inaliénable, un certain nombre de groupes de parenté (*tawsit*) vivent autour d'un chef suprême l'*amenūkal*.
- 70 Les *tawsit* se définissent en deux catégories : celle des suzerains (Ihaggaren), celle des tributaires (Imyad ou Kel-Ulli). Aucun lien d'alliance n'unit les premiers aux seconds. Leurs relations sont d'ordre social, politique et économique.
- 71 Les suzerains sont de deux sortes :
1. Ceux du groupe de fonction (les Kel-γela) qui comporte :
 - les utérins d'un ancêtre féminin mythique : Tin-Hinān, et parmi lesquels est choisi l'*amenūkal*. Ce dernier est élu par une assemblée formée de tous les hommes suzerains et de tous les amyār Kel-Ulli, chefs élus par chaque *tawsit* ou segment lignager de *tawsit* dans certains cas.
 - les alliés et consanguins incorporés au groupe de fonction, qui peuvent comme les précédents exploiter les biens des Kel-Ulli (« gens de chèvres » = pasteurs de chèvres), mais qui sont écartés du pouvoir suprême.
 2. Ceux acceptés comme « nobles », Ihaggaren, (en fait hommes libres non tributaires et

imuhay) mais non assimilés au groupe de fonction car non parents. Ils ont un nom collectif, une filiation propre, mais aucun droit sur les biens des Kel-Ulli et par conséquent n'accèdent pas au pouvoir suprême. Le groupe de fonction récupère en somme la force militaire de ces marginaux non tributaires (ex : Ikadeyen, Ikenbiben). En fait, dans la mesure où ils acceptent de perdre leur identité originelle, les individus issus de ces groupes peuvent pratiquer des alliances avec les premiers et s'incorporer dans la deuxième catégorie des alliés et consanguins ; on constate nettement ici le cadre d'autorité et d'accès aux biens collectifs que représentent l'alliance et la parenté.

72 Les tributaires, bien qu'apparemment homogènes dans leur statut, offrent aussi deux cas dont les nuances méritent d'être relevées :

1. Tributaires issus des populations anciennement soumises et appelés *imyad* par les Ihaggaren (suzerains). Le terme *Imyad* connotant la vassalité, ces tributaires lui préfèrent celui de Kel-Ulli, connotant uniquement la fonction pastorale. Ces *tawsit* sont celles par exemple des Dag-yali, Ayt-Loayen, Kel-Ahnet, qui savent être descendants des mêmes ancêtres (ils sont tous issus d'une ancienne *tawsit* appelée Imessiliten).

Ces tributaires payaient annuellement une redevance en nature au retour des caravanes et au moment des récoltes : la *tiwsé*. Cette *tiwsé* n'est pas décomptée par individu mâle ou femelle mais par unité de redevance (sac en peau rempli de céréales) payable collectivement par les héritiers masculins des « mères » dans chaque matrilignage. Ce système de redevance favorise donc les utérins les plus nombreux.

2. Les *tawsit* qui ont rang de tributaires mais rejettent totalement l'épithète d'*imyad* et disent ne pas payer de *tiwsé* sous la contrainte. Ce sont en particulier les Iseqqamaren, les Ireğenaten, les Iboğtenaten. Ceux-ci considèrent les biens qu'ils offrent à l'*amenūkal* comme des cadeaux exprimant leur allégeance plutôt qu'un impôt.

L'attitude de ces derniers marque bien leur résistance au modèle social imposé par les suzerains. Cela se traduit parfois par des tentatives de fuite ou d'affranchissement pas toujours suivies de succès.

73 Notons encore que toutes les *tawsit* de cet ordre sont d'incorporation récente (entre un siècle et demi à deux siècles et demi environ), et que perdure dans leurs structures sociales une bilatéralité.

74 Toute tension grave dans ce système tend à engendrer des scissions, soit au niveau du commandement, soit au niveau des tributaires qui fuient le plus loin possible. Historiquement, l'on connaît deux importantes transformations au point de vue du commandement : l'une au XVI^e siècle, entre l'Ajjer et l'Ahaggar, l'autre au XVIII^e siècle entre les suzerains de l'Ahaggar qui se séparent entre trois *tobol* (voir *supra* et Benhazera, 1908, p. 107 ; Gast, 1973 et 1976 ; Bourgeot, 1976). En Ahaggar, c'est cependant l'*amenūkal* des Kel-yela qui regroupe le plus vaste territoire et le plus de gens, qui a véritablement rang de chef suprême. Les deux autres chefs (Taytoq et Téğéhé-Mellet) qui lui ont souvent fait la guerre, ont été davantage considérés comme des *amyar* (chef de *tawsit* ; cf. Gast, 1976).

Les règles de transmission des biens et des pouvoirs

75 Les règles de transmission des biens et des pouvoirs se manifestent à plusieurs niveaux de la vie sociale, économique et politique :

1. Niveau de l'*eğtebel* ou groupe politique se référant à un chef suprême (ou considéré comme tel).

2. Niveau du clan, *tawsit* (qu'il soit suzerain ou « plébéien »).

3. Niveau du groupe domestique (« campement » d'une ou plusieurs tentes). Les deux premiers niveaux concernent le droit d'accès au commandement et aux biens collectifs régi selon la tradition touarègue. On emploie dans ce domaine l'expression *tadābit*.

- 76 Le troisième, concernant la transmission des biens individuels d'un homme ou d'une femme acquis de leur vivant, est régi selon la loi islamique. Il n'a guère d'incidence sur la vie collective et son organisation politique. On emploie ici l'expression *tekāsīt* (*wert* en arabe). L'examen du vocabulaire illustrant ces deux modes de transmission est particulièrement éloquent.

L'héritage du droit d'accès au commandement et aux biens collectifs : *tadābit*

- 77 *Dubet (doubet)* : pouvoir (être en état de ; être capable de ; avoir la possibilité de). Peut avoir pour sujet une personne, un animal, une chose... Par extension « pouvoir succéder, comme l'ayant pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes »... (Foucauld, 1951, 1.1, p. 152) (les phrases en italique ont été soulignées par nous).
- 78 Ce mode de transmission s'appelle *tadābit tan Kaskab*. Nous reprendrons l'exemple que cite plus loin de Foucauld : *Mikela tadābit em Mūsa kaskab* (idem p. 154). Cela signifie : « Mikela est en droit de succéder à la suzeraineté de Mūsa comme l'ayant pour oncle maternel ».
- 79 Lorsque le détenteur du commandement possède des cousins en ligne parallèle, fils de sœurs de sa mère ou fils de sœurs classificatoires, appelés collectivement *ara-n-tañātīn* (enfants des sœurs) ce sont à ces prétendants par rang d'âge qu'il doit céder le pouvoir (après sa mort ou en cas d'échéance de ses droits ou fonction).
- 80 Ce mode de transmission latérale s'appelle *tadābit tan ara-n-tañātīn*. Après le décès de 1 c'est 2 le mieux désigné pour lui succéder selon la règle, puis 3, puis 4. Cette ligne de génération étant épuisée l'on revient aux descendants de la sœur aînée (5) en suivant l'ordre d'aînesse des parents et non pas celui de l'âge des prétendants.
- 81 *Quels étaient les biens attachés à ce pouvoir transmis par les femmes et exercé par les hommes ?*
- 82 - Pour le chef suprême ou *amenūkal*, c'était :
- le droit de recevoir de tous les tributaires la redevance, en nature, attribut de la suzeraineté : *tiwsé*). Chaque groupe d'utérins vivants (issus d'une même mère) devait fournir un sac de grain après les récoltes ou son équivalent en animaux vivants.
 - le droit de jouir de l'usufruit d'un troupeau attaché à la fonction d'*amenūkal*, issu de biens en déshérence, donations, prises de guerre : *éhééré-wan-eṭṭebel*.
 - le droit de prélever une part spéciale sur le butin des rezzous, ou *ennehet* (équivalent au tiers du butin), opérés sur des clans de son *eṭṭebel* par des guerriers de son propre *eṭṭebel* (voir Foucauld 1951, t. III, p. 1 347).
 - le droit de recevoir la moitié du butin ou *abellağ* ramené par ses tributaires dans des rezzous hors de l'*eṭṭebel*.
 - les droits de passage sur les caravanes traversant le territoire de son *eṭṭebel*...
 - Une redevance sur tous les jardins de son territoire (4 mesures de grain soit environ 10 kg, surtout de blé, un « jardin » représentant un tour d'arrosage) Cette redevance établie récemment (fin du XIX^e siècle) est parfois désignée par le terme arabe de *meks*.

- 83 En plus de ces profits attachés à sa fonction de chef suprême, l'*amenūkal* avait aussi accès à tous les autres profits dont il jouissait en tant que suzerain, comme la plupart des autres suzerains.
- 84 Chaque suzerain, qu'il soit membre utérin du groupe de commandement ou pas, pouvait accéder aux revenus suivants :
1. Avoir une part spéciale parmi les tributaires ou *temazlayt* (chaque segment lignager tributaire demandait la protection d'un suzerain de l'*eṭṭebel* pour s'opposer aux pillages des autres suzerains du même *eṭṭebel*. Il marquait ses animaux du même feu que son protecteur, le nourrissait en lui fournissant des bêtes en lactation, de la viande de boucherie, etc.). Ces contrats de protection perduraient en ligne utérine des deux côtés.
 2. Bénéficier de l'*ennehet* en tant que suzerain sur les tributaires de sa *temazlayt* (comme il est décrit ci-dessus).
 3. Recevoir l'*abellağ* de ses tributaires, membres de sa *temazlayt*.
 4. Recevoir une part de redevance sur les caravanes qu'il arrêtait sur les territoires de l'*eṭṭebel* ou ailleurs.
 5. Mettre en culture librement toute terre vierge sur les terrasses d'oued et recevoir les 4/5 des récoltes des jardins, de la part des quinteniers avec lesquels il était en contrat.
 6. Accéder indifféremment à tous les pâturages de l'*eṭṭebel* sans autorisation ni de l'*amenūkal*, ni des tributaires auxquels était dévolue la jouissance de ces terres (sauf mise en défens provisoire des pâturages dont les hommes devaient cueillir les graines nourricières avant l'arrivée des animaux).
 7. Organiser des rezzous et en garder les profits sans devoir payer l'*abellağ* à l'*amenūkal*, ni l'*ennehet* si c'était des raids hors de leur *eṭṭebel*.
 8. Enfin, tout suzerain quel qu'il soit, recevait constamment toutes sortes de dons et de cadeaux soit de sa *tamekšit* (« nourriture », Kel-Ulli sous sa dépendance en protection directe : *temazlayt*) soit d'un certain nombre de « clients » des villes et des marchés où il se rendait habituellement. Ces cadeaux avaient pour but d'atténuer ou de prévenir les pillages fréquents et de maintenir les relations sociales à un niveau pacifique. C'était en quelque sorte « son droit de seigneur ».
- 85 Nous devons ajouter que parmi les suzerains, les alliances avec d'autres groupes de suzerains (non utérins) étaient fréquentes. Pour doter les nouveaux arrivés d'une « subsistance », c'est-à-dire de tributaires qui leur assurent le quotidien, l'*amenūkal* procédait parfois à de nouveaux partages de tributaires. Ces couples de nouveaux suzerains/tributaires se détachaient parfois du commandement suprême de l'*amenūkal* pour former de nouveaux *eṭṭebel* de moindre importance. D'où la prolifération du nombre d'*eṭṭebel* à certaines époques.
- 86 Du côté des tributaires les rajustements de l'impôt « officiel » (*tiwsé*) ou l'obtention de faveurs aux plus démunis étaient aussi fréquents. En sorte que lorsqu'on étudie par le menu les circuits réels de distribution des produits, l'on est frappé par l'aspect extrêmement complexe et variable du système qui fut, selon les époques, très hétérogène au niveau des applications. Enfin, la colonisation ayant apporté d'autres profits, les exigences des uns et des autres s'étaient beaucoup atténuées.
- 87 *Quels pouvoirs et quels biens collectifs les tributaires pouvaient-ils transmettre à leurs héritiers ?*
- 88 • Le choix des amyar de chaque clan s'opérait parmi les utérins du segment lignager le plus proche de l'ancêtre reconnu comme fondateur du groupe.
• Ces amyar percevaient environ le dixième ou davantage de l'impôt qu'ils récoltaient

dans leur clan pour le chef suprême (exactement comme les *šayx* en pays arabe qui perçoivent le dixième de l'impôt légal qui lui-même est une dîme).

- Certains clans tributaires disposaient de troupeaux collectifs *éhé-é-wan-etṭṭebel* (issus de biens en déshérence ou de dons) et dont l'usufruit allait à l'*amɣar* (Dag-yali et Aǧuh-n-tahlé).

- Le territoire de chaque clan était parfois pourvu de graines de cueillette, d'herbes médicinales, de bois exploitable, de gibier ou de minerais (natron, sel). L'accès à tous ces biens collectifs était monnayable par les chefs de clan ou les détenteurs des droits ; l'abattage des mouflons en montagne, dans l'Atakor par exemple, était la propriété exclusive des Dag-yali ainsi que la capture d'ânes ensauvagés sur leur territoire.

- Chaque clan, segment lignager ou homme, chef d'un groupe domestique s'efforçait d'obtenir des petits avantages au niveau du paiement de la *tiwsé*, du droit sur les jardins, de l'usufruit de certains pâturages, de l'exploitation de produits du sol. Ces avantages ou exonérations accordés par l'*amenūkal* devenaient des « coutumes » (*āda* en arabe, *el-ɣada* en tamâhaq) qui se transmettaient soit comme des biens individuels, soit comme des biens collectifs selon les cas. Les exemples sont nombreux à la fois chez les suzerains et chez les Kel-Ulli. L'existence de ces droits particuliers prouve combien était à la fois dynamique et renouvelable l'exercice des droits collectifs. Comme dans beaucoup de règles coutumières les exceptions étaient souvent plus nombreuses que les exemples d'application stricte des principes de ces règles. La création récente de ces nouveaux droits particuliers s'est établie surtout après la mise en culture des terres à la fin du XIX^e siècle ; l'emploi du terme arabe ne fait que confirmer son origine externe.

89 Mais nous pensons que cette tendance a été un signe de déperdition du système des droits dans cette société qui n'a pu résister à la colonisation durant le même temps.

90 Si l'on examine le système des droits définis par la parenté au niveau des tributaires, il est de même nature que celui des aristocrates mais il est maîtrisé par ces derniers qui sont acceptés comme nobles et suzerains. En revanche, si un groupe de tributaires qui dispose d'une force démographique et d'armes suffisantes, décide de s'en aller pour conquérir ailleurs une suzeraineté sur d'autres populations et d'autres territoires, il lui est possible de se décréter « suzerain » s'il devient guerrier et dominant en confiant la fonction d'éleveurs (c'est-à-dire de producteurs) aux populations qu'il a soumises. C'est peut-être ce qui est arrivé à une partie des Kel-yela au XVII^e siècle en Ahaggar lesquels ont des homonymes *imɣad* aujourd'hui dans l'Adrar des Iforas.

91 Que ce soit chez les suzerains ou les tributaires, le nombre d'exclusions dans l'accès au pouvoir et aux biens collectifs est considérable (Gast, 1976, p. 60).

- Chez les suzerains, tous les non-utérins sont exclus du contrôle du pouvoir suprême. Le géniteur a peu d'importance au regard du pouvoir que transmet la génitrice. Il était possible qu'un étranger se marie à une femme de rang prestigieux. Celle-ci ne sortait pas du pays et pouvait enfanter des héritiers au pouvoir qui restaient dans la structure exclusivement touarègue et sur laquelle l'étranger n'avait aucune prise réelle.

- En ce qui concerne l'économie locale, c'est-à-dire l'exploitation des tributaires et de leurs troupeaux, l'accès aux pâturages, les non-parents, les dépendants quels qu'ils soient, les étrangers non alliés, les religieux de passage acceptés et nourris occasionnellement, n'avaient aucun pouvoir d'accès direct. Ils tombaient obligatoirement sous l'épée du suzerain qui défendait ses droits et ses prérogatives.

En sorte que la parenté et tout le système qu'elle engendrait, contrôlait et réglait toute production et tout accès à cette production.

L'héritage des biens individuels : tekāsit

- 92 *Tekāsit*: « fait d'hériter de ; par extension héritage (bien transmis par voie de succession...) », Foucauld 1951, t. II, p. 910. Vient de *kuset* « ...ne s'emploie que pour exprimer le fait d'hériter par droit de parenté on parce qu'on est institué héritier de tous les biens d'une personne qui est sans parenté. Il ne signifie pas « recevoir un legs de », ni « recevoir par legs » ; « léguer (par testament) » s'exprime par *ekf* « donner »... » (*idem*, p. 909 s.v. *kuset*).
- 93 L'héritier qui a hérité ou qui doit hériter de quelqu'un est dit *amekkasu* (*idem*, p. 910). Tandis que l'héritage moral ou psychologique « consistant en une ou plusieurs qualités ou défauts héréditaires » se dit *éteri* (voir Foucauld, 1952, t. IV, p. 1912). Le vocabulaire du « Dictionnaire touareg-français » ne nous livre que ces trois sens dans le domaine de l'héritage individuel : la transmission parentale *tekāsit*, l'héritage des caractères affectifs, moraux, psychologiques *éteri* et le don ou les legs : *ekf*.
- 94 Nulle part il n'est question, dans l'œuvre de Foucauld, de préhéritage ni de *akh iddaren*, ni de *el-khabus*, expressions introduites récemment en Ahaggar l'une par les Touaregs du sud, l'autre par les Arabophones du nord.
- 95 Les biens individuels consistent en bestiaux (chameaux, chammes, chèvres, bœufs, ânes) qui fournissent la subsistance quotidienne, et en outils ou objets usuels : harnachements d'animaux de monte, sacs, vêtements et bijoux pour l'homme, mobilier de cuisine, tente, bijoux pour la femme. L'argent en billets de banque, en pièces ou l'or, n'ont pratiquement jamais existé dans la société traditionnelle du début du XX^e siècle.

Le cas des biens individuels transmis ou exploités en ligne utérine

- 96 Il est significatif que l'épée de qualité (épée d'acier qui venait d'Europe au XVIII^e siècle) qui servait à assurer la défense du groupe ait été considérée comme un héritage transmissible en ligne utérine.
- Tout homme libre, qu'il soit « plébéien » ou suzerain, transmettait au fils de sa sœur (son neveu utérin) son épée, son bouclier ou son fusil et parfois aussi, sa selle de méhari et ses sacs de voyage. Ces objets, qui symbolisent et matérialisent la force guerrière en permettant la défense et la survie du groupe suivaient le même circuit que le droit d'accès au commandement défini par l'expression *tadabīt*.
 - Mais encore le neveu utérin, c'est-à-dire le fils de la sœur d'un homme, c'est-à-dire son héritier potentiel, peut aller chez cet homme, son oncle maternel, piller son bien de son vivant (animaux le plus souvent) pour s'en nourrir et même le voler, se faire héberger par lui et vivre à ses dépens si son père est dans le besoin. L'oncle ne se plaindra jamais, ne se mettra jamais en colère, ne demandera pas réparation, car ce neveu doit lui survivre et lui succéder. Telles sont les règles touarègues définies par la Parenté et l'honneur du clan. Cependant, quand l'oncle meurt, le neveu n'hérite pas de ses biens, mis à part l'épée et les objets de valeur symbolique cités plus haut, ce sont les enfants du défunt qui héritent suivant les règles coraniques.

La légitimisation de la suzeraineté : implication idéologique et économique

- 97 Les utérins du groupe de commandement n'invoquaient pas un droit divin comme les rois en Europe médiévale, ni l'ascendance du prophète musulman comme les dynasties arabes, mais l'ascendance d'un personnage charismatique féminin dont, ni l'existence quasi mythique, ni l'autorité, n'ont jamais été mises en cause par qui que ce soit.
- 98 La référence à un ancêtre féminin est constante chez presque tous les Touaregs. En Ahaggar, le dernier groupe de suzerains : les Kel-γela, se déclarent héritier d'une « reine » appelée aujourd'hui Tin Hīnān. Le tombeau défini par la tradition comme étant celui de Tin Hīnān, près d'Abalessa*, fouillé en 1925 et 1933, a été daté de 470 après J.-C. (voir G. Camps, 1965 et 1974). Ce tombeau, situé sur une petite colline, contenait une chambre funéraire, un squelette de femme paré de nombreux bijoux d'or et d'argent. C'était à coup sûr celui d'un personnage important. Jusqu'à la date des fouilles archéologiques le contenu et la valeur des pièces de la chambre funéraire étaient, bien entendu, méconnus des populations locales (voir M. Gast 1973 et 1979).
- 99 La part de légende ou de vérité de l'histoire de Ti-n-Hīnān, que la tradition fait venir du Tafilalet et son adéquation avec le tombeau d'Abalessa, nous importent beaucoup moins ici que le dynamisme et la force psychique que ce personnage a conféré à tout un peuple. L'origine et la légitimité du pouvoir des suzerains ne font référence ni à la religion, ni à l'histoire, ni à une institution quelconque, mais à une *Parenté utérine*.
- 100 Chez les tributaires Kel-Ulli c'est le même schéma. Chaque clan (*tawsit*) se définit en référence à un ancêtre féminin que l'on se souvienne ou non de tous les chaînons généalogiques qui remontent à cet ancêtre féminin. L'âme du clan, sa légitimité et le choix de ses amyar, quand ce ne sont que des chefs de clans, sont engendrés, régis par rapport à cet ancêtre. Celui-ci définit non seulement l'appartenance au clan de chaque individu, mais aussi, en conséquence, le calcul de l'impôt, les marques de bestiaux, les associations d'entraide, le prix du sang et l'endogamie du groupe.
- 101 Les clans de Kel-Ulli limités par l'espace géographique qui leur était attribué, menacés constamment par les autres clans voisins Kel-Ulli comme eux, à la fois protégés et exploités par leurs suzerains dont ils étaient la « nourriture » et la *temazlayt*, étaient contraints de protéger leur patrimoine en pratiquant une endogamie rigoureuse. Les Kel-Ulli entre eux étaient en relation de tension permanente (*tamañheq*) ; mais cette tension n'existait pas entre eux et leurs suzerains. Cette endogamie exigée par l'idéologie de la parenté déterminant un territoire limité et l'accès aux ressources naturelles, engendrait des relations de concurrence entre les Kel-Ulli et elle était un des éléments organisationnels du pouvoir et de l'économie de tout le système dominé par les suzerains.
- 102 L'idéologie de la parenté par les femmes qui légitimait le pouvoir des aristocrates et leurs droits de seigneurs, définissait le droit d'accès au commandement et les droits collectifs chez les suzerains comme chez les tributaires au sein de chaque clan. Elle jouait le rôle d'une véritable infrastructure régissant l'accès et le contrôle des moyens de production, les rapports sociaux des hommes entre eux, programmant les conditions d'existence matérielles des groupes, leur reproduction et la circulation des biens.
- 103 La pratique des rezzous évitait les déperditions internes en assurant le maintien et la reproduction économique de tout cet ensemble. Car celui-ci ne pouvait survivre qu'en

allant conquérir par la violence ailleurs, les compléments indispensables que l'écosystème fragile en milieu désertique ne pouvait accorder à leur économie pastorale (ceci en particulier avant la mise en culture des terres).

104 Dans cet ensemble de clans se sont insérés progressivement :

- Les *Inađen*, artisans, qui formaient une caste endogame.
- Les *Ineslemen*, religieux musulmans d'origines diverses.
- Les *Ifoyas*, vivant en campements autonomes ou en individus et familles isolées dans les oasis.
- Les cultivateurs noirs : *izeggāyen* (*Ḥarraṭīn* en arabe saharien) qui ont fourni la principale main-d'œuvre dans tous les jardins.
- Les Ahl 'Azzi ou Kel-yezzi appelés aussi en arabe du terme générique de *Mrabṭīn* (voir rubrique Ahl-'Azzi). Ils ont été cultivateurs, commerçants, militaires, etc.
- Les commerçants, *el-xuwaniten* principalement à Tamanrasset depuis le début du siècle.

L'évolution sociale et politique depuis le XIX^e siècle

- 105 • Vers le milieu du XIX^e siècle El-Xağ-Axmed, avant même d'accéder au commandement suprême, envoie son esclave Karzika (de Tazrouk) à In-Salah pour apprendre à cultiver la terre. Celui-ci revient aurolé de sa mission et de son savoir, mais demande des bras pour travailler les terres avec lui, car les esclaves locaux répugnent à devenir agriculteurs. El-Xağ-Axmed envoie des appels à tous les cultivateurs du Tidikelt qui, méfiants, font promettre aux Kel-Ahaggar de ne jamais cultiver le piment et le tabac dans leurs terres pour ne pas concurrencer leurs propres productions régionales. Les cultivateurs noirs sahariens *Izeggāyen* arrivent peu à peu, surtout à Tazrouk, Idélès et Abalessa à tel point qu'au début du XX^e siècle de Foucauld en dénombrait 300 familles.

CONFIGURATIONS DES CLANS DE LA FIN DU XIX^e SIECLE AU DEBUT DU XX^e SIECLE**Ettebel de l'Ahaggar**

Chef suprême : *amenikāl*

A. <i>Ihaggaren</i>	Kel-γela Inemba Iboglan Ikerremoyen	Kel-γela
<i>Ihaggaren</i> sans accès au commandement		Ihādānāren Ikadeyen Ikenbiben
B. <i>Kel-Ulli</i>	Tributaires (<i>imγad</i>)	Dag-γali Aḡuh-n-tahlé Ayt-Loayen γelayddin Ikālan-n-tawist
<i>Kel-Ulli</i> assimilés	Ibeṭṭenaten Ireḡenaten Iseqqamāren	Kel-Tazūlet Iheyawen-hāda Kel-Immidir Iseḡāmāten Kel-Amēgid Kel-Inyer Kel-Tefedest

Ettebel des Taytoq

Chef : *amγar*

A. <i>Ihaggaren</i>	Taytoq Iγecčūmen (Irechchoumen, sans accès au commandement)
B. <i>Kel-Ulli</i>	Kel-Ahnet Tēḡḡhē-n-Effis Iwarwaren Ikeccemaden Iseqqamāren
	(Ikechchemaden) Kel-In-Tūnin Ikuṭṭisen

Ettebel des Tēḡḡhē-Mellet

Chef : *amγar*

A. <i>Ihaggaren</i> : Tēḡḡhē-Mellet
B. <i>Kel-Ulli</i> : Kel-Uhet (Iseqqamāren) Kel-Terurit

- 106 La pratique des drains d'irrigation qui s'avère plus rentable que les puits à balancier et ceux à traction animale, se généralise. Mais elle représente un gros investissement que seuls les riches nomades peuvent se permettre. D'où la pratique de contrats au cinquième (*xamesa* = *khamessa*) qui était à l'époque très répandue dans tous les pays musulmans en terrains arides et semi-arides (voir Bourgeot 1973, Gast 1968).
- 107 Avec les agriculteurs arrivent les religieux Ineslemen (*tolba* et *šorfa*) qui vivent des dons et des quêtes qu'ils pratiquent dans les campements. Mais des clans maraboutiques d'Ifoyas se développent aussi en nomadisant dans les territoires les moins surchargés (Tamesna, Gharis, Eḡéré).
- 108 • Au début du xx^e siècle, en même temps que les militaires français, les premiers commerçants originaires de Metlili-des-Chaāmba, Ghardaia, In-Salah, s'installent petit à petit à Tayhawhawt, puis à Tamanrasset.
- 109 Des Chaāmba militaires dans les pelotons méharistes se marient avec des femmes touarègues et sont, selon les circonstances, soit nomades, soit sédentaires.
- 110 Enfin, des *Mrabṭīn*, cultivateurs du Tidikelt arrivent par groupes familiaux au début du xx^e siècle jusque dans les années 1940.
- 111 Tous ces apports nouveaux ont formé le substratum de la société sédentaire des centres de cultures de tout le pays, population qui s'est sans cesse développée à une croissance bien plus rapide que celle des nomades. Avant 1900 on estimait à 3 000 habitants la population de l'Ahaggar. En 1911 on dénombrait 1 310 sédentaires, en 1962 : 6 500 sédentaires et autant de nomades.
- 112 • La guerre d'indépendance algérienne de 1954 à 62 n'a pas mobilisé le pays touareg. Cette période correspond à un formidable développement technologique et économique des régions sahariennes où l'on découvre gaz, pétrole, minerais. Il y a beaucoup de

travail pour tout le monde et en Ahaggar l'on commence à importer de la main-d'œuvre d'autres régions (voir M. Gast, 1983). Les effectifs militaires français au Sahara sont parfois pléthoriques. Les tentatives d'implantation du Front de Libération Nationale à Tamanrasset sont sévèrement maîtrisées par l'armée française dans les années 1958 à 1961. Cependant, le 5 juillet 1962 le capitaine Ahmed Draïa fait une entrée triomphale dans Tamanrasset avec environ trois cents soldats bien équipés, dont les trois quarts étaient des jeunes gens du pays et des régions avoisinantes. La passation des pouvoirs se fait dans la liesse, selon le protocole prévu dans les « Accords d'Evian » et avec dignité des deux côtés. Les Touaregs dans les campements, croient que le pouvoir va leur échoir et pensent que l'ordre ancien va être rétabli.

- 113 • Un événement significatif a lieu dans les jardins d'Outoul à 20 km au nord de Tamanrasset. En mai 1963 une troupe de *Dag-yali* et *Ağuh-n-Tahlé* effectue un raid punitif contre des jardiniers qui ont osé exploiter un drain dont ils revendiquent la propriété. Ils viennent rétablir leurs droits sur leurs « esclaves » et leurs terres. Or, parmi ces jardiniers, se trouvent des militants du F.L.N. qui croient à la nouvelle idéologie et à ses slogans : « la terre appartient à ceux qui la travaillent ». Deux morts et plusieurs blessés jettent la consternation dans le pays. Cette affaire, qui n'est pas sans liaison psychologique avec les promesses contradictoires faites par le Commandant Chaâbani, lors de sa brève visite en Ahaggar, a pour effet d'alerter les pouvoirs d'Alger sur le besoin de clarification et la nécessité urgente d'intégrer ces populations.
- 114 L'amenūkal Bey ag Axamuk est élu vice-président de l'Assemblée nationale et perçoit un salaire honorable ; d'autres notables font partie des instances gouvernementales en 1963-64.
- 115 • A la même époque les Touaregs de l'Adrar des Iforas se révoltaient contre le gouvernement de Bamako. Bien que les Touaregs de l'Ahaggar aient perdu des troupes mitraillés par l'armée malienne, que celle-ci ait exercé des droits de poursuite en territoire algérien, aucun mouvement de participation active à cette révolte ne se manifeste en Ahaggar. L'amenūkal accueille avec bienveillance les nomades réfugiés près d'Abalessa qui vendent en masse leurs troupes jusqu'à In-Salah et se fondent dans la population algérienne.
- 116 • La création de la wilaya de Tamanrasset est décidée en date du 2 juillet 1974 et le pays tout entier commence une seconde mutation technologique, économique et politique très spectaculaire.
- 117 • Bey ag Axamuk malade depuis plusieurs années et pratiquement en marge de toutes les activités politiques du pays, meurt le 1^{er} juin 1975 dans sa maison de Tamanrasset. Il ne sera pas remplacé en tant qu'amenūkal. Cependant, son frère consanguin Hağ Mūsa Axamuk, qui fut maire de Tamanrasset puis député de la wilaya, assure aujourd'hui un rôle qui satisfait une synthèse entre la tradition passée et les structures modernes du pays.
- 118 Avec les changements qui ont bouleversé toutes les conditions politiques, économiques du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest durant cette première moitié du xx^e siècle, la sociologie de l'Ahaggar s'est profondément transformée, en particulier depuis l'indépendance de l'Algérie. Les anciens maîtres suzerains et Kel-Ulli sont désormais minoritaires démographiquement. Ils sont aussi minoritaires dans l'occupation des postes d'autorité et de responsabilités qui régissent l'administration civile et militaire, la vie politique et économique. Le nomadisme est plus que moribond. L'identité berbère

locale est à peine tolérée, sinon suspectée et méprisée par les pouvoirs centraux. L'arabisation à tous les niveaux tend à créer un nouveau type de citoyen à partir du *melting-pot* de populations agglutinées dans Tamanrasset et ses banlieues. L'Ahaggar et le Tidikelt ne sont plus qu'une wilaya dont les principales impulsions sont ordonnées d'Alger. En 1977 la population de la daïra de Tamanrasset était estimée à 23 247 personnes, les nomades n'étaient plus décomptés à part (voir Gast 1981). En 1985 on estime à plus de 20 000 personnes la population de Tamanrasset et de ses environs immédiats, chiffre dans lequel les apports récents sont nettement majoritaires (fonctionnaires, commerçants, entrepreneurs, ouvriers migrants, militaires, étrangers, etc.). Cependant, l'ensemble de la population a vu son niveau de vie s'élever nettement les vingt dernières années. Il est certainement plus facile de vivre aujourd'hui à Tamanrasset qu'à Alger, mais jusqu'à quand ? Cette ville n'a aucune réserve d'eau suffisante malgré tous les efforts de recherches entreprises depuis sa croissance accélérée. Elle peut être menacée de dépérissement brutal si ses besoins en eau domestique et agricole n'étaient plus satisfaits. Aucune découverte minière exploitable ne semble offrir à l'Ahaggar un avenir autre que celui d'un territoire de transit, favorablement situé au centre des relations entre les bordures méditerranéennes du Maghreb et les rives africaines du Sahel.

- 119 Les populations de l'Ahaggar ont une histoire longue et complexe. Elles sont autre chose que ces beaux portraits voilés de bleu que l'on rencontre encore avec surprise dans le désert et dans les fêtes de leur pays. Elles ont encore probablement un rôle important à tenir au Sahara, assurant toujours ce relais et cette synthèse entre l'Afrique tropicale et la Méditerranée.

Ahaggar (linguistique) (S. Chaker)

- 120 Le parler touareg de l'Ahaggar est certainement, avec le kabyle du Djurdjura, l'une des formes de berbère les mieux connues. On dispose en effet sur l'Ahaggar d'une documentation linguistique très variée et fine (dictionnaires, textes en prose, poésie, grammaires...).
- 121 En fait, la langue de l'Ahaggar (et de toute la zone touarègue algérienne) est l'objet d'une attention déjà ancienne, bien antérieure même à la conquête militaire de la région. L'histoire de la colonisation du Sahara et de l'Afrique de l'Ouest par la France explique que l'on se soit intéressé très tôt aux Touaregs de l'Ahaggar : ils occupaient une position stratégique à la jonction du Maghreb et du « Soudan » et constituaient le principal obstacle à la pénétration du Sahara.
- 122 Alors que la conquête militaire ne sera faite qu'en 1902 (bataille de Tit, 7 mai) et véritablement achevée que vers 1920, le Général Hanoteau publie la première grammaire touarègue dès 1860. Elle est suivie par les dictionnaires de Masqueray (1893) et de Cid Kaoui (1894, 1900).
- 123 Charles de Foncauld, qui s'installe à Tamanrasset en 1905, laissera après sa mort (1916) une série impressionnante de travaux qui feront faire des progrès décisifs à la linguistique touarègue (cf. bibliographie).
- 124 L'ensemble de cette œuvre posthume forme une véritable encyclopédie de la langue et de la culture touarègues de l'Ahaggar, admirable tant par son ampleur que par sa précision.

- 125 C'est essentiellement à partir des matériaux Ahaggar de Foucauld que le berbérisant danois Karl G. Prasse élaborera son imposant *Manuel de grammaire touarègue* (3 vol.) qui est à la fois une description synchronique systématique de la langue de l'Ahaggar et une reconstruction historique du touareg (et dans une certaine mesure du berbère).
- 126 La bibliographie linguistique de l'Ahaggar n'est donc pas très vaste, mais elle est particulièrement concentrée : les travaux de Ch. de Foucauld, complétés par ceux de K.G. Prasse, constituent à eux seuls une somme linguistique inégalée dans tout le reste du domaine berbère.
- 127 Le parler de l'Ahaggar (*tahaggart*) appartient au sous-ensemble touareg dénommé *tamāhaq* que couvre l'Ahaggar et l'Ajjer. En dehors de quelques rares particularités lexicales, il n'existe pas de différences linguistiques significatives entre l'Ahaggar et l'Ajjer.
En revanche, la *tamāhaq* se distingue nettement des parlers touaregs méridionaux (Niger, Mali), même si l'intercompréhension est toujours immédiate.
- 128 Comme l'avait déjà noté il y a longtemps A. Basset (1959), les frontières linguistiques en pays touareg sont beaucoup plus nettes que chez les berbérophones maghrébins.
Il y a ainsi tout un faisceau d'isoglosses (phonétiques, lexicaux et grammaticaux) qui séparent l'Ahaggar des parlers touaregs méridionaux.
- 129 Dans le domaine du phonétisme, la caractéristique discriminante la plus apparente réside dans le traitement spécifique de /z/ du berbère Nord :

Berbère Nord		Touareg Ahaggar		Touareg Méridional								
/z/	→	/h/	→	<table style="display: inline-table; border: none;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding-left: 5px; vertical-align: middle;">selon les parlers</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: middle;">/z/</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: middle;">/š/</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: middle;">/ž/</td> <td></td> </tr> </table>	}	selon les parlers	/z/		/š/		/ž/	
}	selon les parlers											
/z/												
/š/												
/ž/												

- 130 Mais il existe bien d'autres divergences phonétiques, moins immédiatement repérables, tant dans le système vocalique (: /é/ et /o/ semblent plus fréquents dans les parlers méridionaux qu'en Ahaggar...), que dans le consonantisme (: palatalisation caractéristique de /g'/ en Ahaggar, maintien d'une distinction nette entre les « emphatiques » et les « non emphatiques » en Ahaggar alors qu'elles tendent souvent à se confondre dans le sud...).
- 131 Les notations de Ch. de Foucauld, puis les travaux de Prasse, ont fait apparaître que l'Ahaggar possède un système vocalique très différent de celui du berbère Nord. On admet actuellement pour le touareg dans son ensemble :
1. une distinction pertinente de durée : /a, u, i/ s'opposent à /ā, ū, ī/.
 2. l'existence de voyelles d'aperture moyenne à statut phonématique (/é/, /o/).
 3. l'existence de deux voyelles centrales phonologiques /ǎ/ et /ə/.
- 132 Alors que le berbère Nord ne connaît que les trois voyelles fondamentales /a/, /i/, /u/, sans distinction de durée, et un « ə » (schwa) non phonologique.
- 133 Les deux premières caractéristiques vocaliques du touareg (durée et timbres moyens) sont certainement des acquisitions secondaires de ce dialecte (phonologisation d'un procédé expressif d'allongement des voyelles et phonologisation de variantes contextuelles de /i/ et /u/).

- 134 Le dernier trait en revanche est plus délicat, en synchronie (où l'on manque d'études phonétiques précises) comme en diachronie où une théorie globale et cohérente de (s) (la) voyelle(s) centrale(s) reste à élaborer.
- 135 En ce qui concerne le lexique de l'Ahaggar, on est frappé à la fois par sa richesse (le seul *dictionnaire* de Foucauld recense près de 20 000 formes distinctes), par son conservatisme (il maintient une multitude de racines qui n'existent plus qu'à l'état de traces dans le reste du berbère) et par la faiblesse des influences qu'il a subi de la part des langues environnantes (arabe et langues négro-africaines).
- 136 On relève également l'exploitation — poussée à un degré rarement atteint ailleurs — des procédures dérivationnelles, ainsi que l'extraordinaire richesse des champs lexico-sémantiques liés à l'environnement désertique (chameau, géographie et relief, végétaux et faune...).
- 137 Depuis l'indépendance algérienne (1962), l'Ahaggar a connu des arrivées de populations extérieures très importantes et les berbérophones sont en passe de devenir une minorité dans leur région : le touareg, en Ahaggar, est désormais une langue menacée.

BIBLIOGRAPHIE

Le pays (P. ROGNON)

Bordet P., *Les appareils volcaniques récents de l'Ahaggar*. Congrès Géol. Intern. Alger, 1952, 62 p.

Bordet P., Remarques sur la météorologie, l'hydrographie et la morphologie du Hoggar. *Trav. I.R.S.*, t. IX, 1953, p. 7-23.

Delibrias G. et Dutil P., Formations calcaires lacustres du Quaternaire supérieur dans le massif central saharien (Hoggar) et datations absolues, *C.R. Acad. Sc, Paris*, 262, D, 1, 1956, p. 55-58.

Dubief J., *Le climat du Sahara*, t. I, 1959 et II, 1963, Alger, Publ. I.R.S., Mém. hors série, 312 p. et 275 p.

Girod M., *Le massif volcanique de l'Atakor (Hoggar), étude pétrographique, structurale et volcanique*, CNRS, CRZA édit. série Géol., n° 12, 1971, 158 p.

Hugot H.J., Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord-occidental. *Mém. du CRAPE*, I, A.M.G., Paris, 1963.

Lelubre M., Recherches sur la géologie de l'Ahaggar central et occidental (Sahara central). *Bull. Serv. Carte géol. Algérie*, 2^e série, 1952, t. 22, 354 et 385 p.

Lhoste J.M. et Aulard C., *Montagnes du Hoggar*. Publ. Club Alpin fr., Alger, 1963, 152 p. Maire R., *Mission scientifique au Hoggar, étude sur la flore et la végétation du Sahara central*, 3 t., Alger, 1940.

Maitre J.P., Contribution à la préhistoire récente de l'Ahaggar dans son contexte saharien. *Bull. I.F.A.N.*, t. 38, B, 4, 1977, p. 715-789.

Ozenda P., *Flore du Sahara septentrional et central*. Publ. CNRS, Paris, 1958, 486 p.

- Quezel P., Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du Hoggar. *Mém. Inst. Rech. Sah.*, monogr. région., n° 2, 1954, 164 p.
- Rognon P., L'évolution actuelle des formes de relief dans l'Atakor. *Trav. I.R.S.*, t. XXII, 1963, p. 61.
- Rognon P., *Le massif de l'Atakor et ses bordures (Sahara central) étude géomorphologique*. C.N.R.S., Centre Rech. Zones Arides, t. 9, 1967, 560 p.
- Rognon P., Un massif montagneux en région tropicale aride. L'Atakor. Relations entre le milieu naturel et le peuplement. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G, t. II, 1970, fasc. 2, 220 p.
- Rognon P., Phénomènes périglaciaires et pluviaux quaternaires dans le massif de l'Atakor (Hoggar). *Coll. sur périglaciaire d'altitude du domaine méditerranéen et ses abords*, Strasbourg, 1978, p. 347-364.
- Rognon P., Comparison between the late Quaternary terraces around Atakor and Tibesti. *Second Symposium of the Geology of Libya*, III, Acad. Press. 1980, p. 815-821.
- Rognon P., Gourinard Y et Bandet Y., Un épisode de climat aride dans l'Atakor (Hoggar) vers 1,5 Ma (datation K/Ar) et sa place dans le contexte paléoclimatique du Plio-Pleistocène africain. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 7, 23, 4, 1981, p. 313-318.
- Rognon P., Gourinard Y., Bandet Y., Kœniguer J.C., et Delteil-Desneux F., Précisions chronologiques sur l'évolution volcano-tectonique et géomorphologique de l'Atakor (Hoggar) : apports des données radiométriques (K/Ar) et paléobotaniques (bois fossiles). *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 7, 25, 1983, p. 973-980.
- Tessier M., Les crues d'oueds au Sahara algérien entre 1950 et 1961. *Trav. Inst. Rech. Sah*, XXIV, 1965, p. 7-29.
- Van Campo M., Aymonin G., Guinet P. et Rognon P., Contribution à l'étude du peuplement végétal quaternaire des montagnes sahariennes : l'Atakor. *Pollen et Spores*, t. VI, 1964, p. 169-194.
- Van Campo M., Cohen J., Guinet P. et Rognon P., Flore contemporaine d'un gisement de mammifères tropicaux dans l'Atakor. *Pollen et Spores*, t. VII, 2, 1965, p. 361-371.
- Yacono D., L'Ahaggar, essai sur le climat de montagne au Sahara. *Trav. Inst. Rech. Sah.*, t. 27, 1, 1968, 157 p.

Préhistoire l'Ahaggar (G. CAMPS)

- Gautier E.F., Etudes d'ethnographie sahariennes. *L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 315-332.
- Reygasse M., Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions en tifinar du Sahara central. *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1881-1931*, Alger, 1932, p. 437-534.
- *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, Paris, A.M.G., 1950.
- Chasseloup-Laubat F. de, *Art rupestre au Hoggar (Haut Mertoutek)*, Paris, Pion, 1938.
- Lelubre M. et Cousin J., Peintures et gravures rupestres nouvelles de la Tefedest méridionale (Ahaggar, Sahara central). *L'Anthropologie*, t. 55, 1951, p. 24-49.
- Lhote H., Découverte d'un gisement de technique levalloisienne à Esselesikin, Ahaggar (Sahara central). *Bull. de la Soc. préhist. franc.*, t. XL, 1943, p. 200-203.
- Peintures rupestres de l'oued Takéchérout (Ahaggar). *Bull. de l'I.F.A.N.*, série B, t. 15, 1953, p. 283-291.
- Les peintures rupestres de Tit (Ahaggar). *L'Anthropologie*, t. 58, 1954, p. 268-274.

- Gravures et peintures rupestres de Ouhet (Tefedest septentrionale). *Trav. de l'Institut. de Recherches sahar.*, t. IX, 1954, p. 129-137.
- Gravures rupestres d'Aguennar (Ahaggar). *Journ. de la Soc. des African.*, t. 34, 1964, p. 35-83.
- Arambourd C. et Balout L., L'ancien lac de Tihodaïne et ses gisements préhistoriques. *Actes du 2^e Congr. panaf. de Préhist.*, Alger, 1952. Paris, A.M.G., 1955, p. 291-292.
- Hugot H.J., *Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord-occidental (1950-1957)*, Paris, A.M.G., 1963.
- Maitre J.P., La sépulture néolithique de Tamanrasset II (Ahaggar). *Libyca*, t. XIII, 1965, p. 139-155.
- Inventaire préhistorique de l'Ahaggar, I, *Libyca*, t. XIII, 1965, p. 127-138 ; II, t. XIV, 1966, p. 279-296 ; III, t. XVI, 1968, p. 29-54.
- *Contribution à la Préhistoire de l'Ahaggar. I. Téfédest centrale*, Paris, A.M.G., 1971.
- Nouvelles perspectives sur la Préhistoire récente de l'Ahaggar. *Libyca*, t. XIII, 1974, p. 93-143.
- Camps G., *Amekni. Néolithique ancien du Hoggar*, Paris, A.M.G., 1969.
- *Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 1974.
- Le Tombeau de Tin Hinan à Abalessa. *Trav. de l'Institut. de recherches sahar.*, t. XXIV, 1965, p. 65-84.
- L'âge du tombeau de Tin Hinan, ancêtre des Touareg du Hoggar. *Zephyrus*, t. XXV, 1974, p. 497-516.
- Camps-Fabrer H., *Matière et Art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, A.M.G., 1966.
- Chamla M.C., *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etudes des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, Paris, A.M.G., 1968.
- Muzzolini A., *Les bœufs du Sahara central au Néolithique. Art rupestre et chronologie*, thèse, Aix-en-Provence, 1983, 2 vol.

Voir Adebni.

Histoire des Kel-Ahaggar (M. GAST)

- BENHAZERA M., *Six mois chez les Touaregs du Ahaggar*, A. Jourdan, Alger, 1908, 233 p.
- BOURGEOT A., Analyse des rapports de production chez les pasteurs et les agriculteurs de l'Ahaggar. In *Pastoralism in tropical Africa*, Th. Monod éd., 1975, I.A.I. Londres, Ibadan, Nairobi.
- BOURGEOT A., Contribution à l'étude de la parenté touarègue, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, p. 9-31.
- CHAKER S., CLAUDOT H. et GAST M., Introduction, In *Textes touaregs en prose* de Ch. de Foucauld et A. de Calassanti-Motyliniski, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 360 p.
- CAUVET CDT., *Le raid du Lieutenant Cottenest au Hoggar, combat de Tit, 7 mai 1902*, Marseille, Raoul et Jean Brunon, 1945, 146 p.
- CLAUDOT H., *La sémantique au service de l'Anthropologie. Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar*, Ed. du CNRS, Paris, 1982, 273 p.
- DUVEYRIER H., *Les Touareg du Nord*, Challamel, Paris, 1864, 488 p. + 40 p. Florimond Cpne., *Rapport annuel*, 200 p. multigraphiées + X p. annexes, 1940, archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence.
- FOUCAULD CH. DE et CALASSANTI-MOTYLINSKI A. de, *Textes touaregs en prose (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, Carbonnel, 1922, 230 p. (éd. René Basset).

FOUCAULD CH. DE (recueillies par), *Poésies touarègues. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Leroux, 1925, t. I, 658 p., t. II, 1930, 461 p.

FOUCAULD CH. DE *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres*, Paris, Larose, 1940, 362 p. (+ cartes) (publié par A. Basset).

FOUCAULD CH. DE *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 1951-52, Paris, I.N., 4 vol. , 2 028 p. (+ cartes).

GARDEL G., *Les Touaregs Ajjer*, Alger, Baconnier, 1961, 388 p. Gast M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Paris, A.M.G., 1968, 457 p. Gast M., *Histoire du commandement chez les Kel-Ahaggar (Sahara algérien)*, IX^e Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, Chicago 1-8 sept. 1973 (10 p.). Publié en 1978 in Weissleder W., éditeur, *The nomadic alternative* sous le titre: The history of sovereignty among the Kel Ahaggar, Mouton Publishers, The Hague, Paris, 1978, p. 201-213.

GAST M., Les Kel Rela : historique et essai d'analyse du groupe de commandement des Kel Ahaggar. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, p. 47-65.

GAST M., Pastoralisme nomade et pouvoir : la société traditionnelle des Kel Ahaggar. Coll. intern, sur le Pastoralisme nomade, *Production pastorale et Société*, Paris, 1-3/12/1976, Cambridge University Press, Londres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1978, p. 201-220.

GAST M., Modernisation et intégration : les influences arabo-islamiques dans la société des Kel Ahaggar (Sahara algérien), in *Les problèmes agraires au Maghreb*, CRESM, CNRS, Paris, 1977, p. 203-219.

GAST M., Mutations sahariennes, *Autrement*, 1983, 5, p. 68-82.

GUILLO-LOHAN G., Un contre-rezzou au Hoggar. Rapport du Lieutenant Guillo-Lohan, *Renseignements coloniaux*, 13, 1903, pp. 205-214, 239-246, 257-267.

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad, de Slane, P. Geuthner, Paris, 4 vol. (1925-1927-1934-1936).

JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad, par A. Epaulard, annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, R. Mauny ; Adrien Maisonneuve, Paris, 1956, 2 vol.

LEUPEN A.H.A., *Bibliographie des populations touarègues*, 1978, Afrika-studiecentrum, Leyde. Lhote H., *Les Touaregs du Hoggar (Ahaggar)*, Payot, Paris, 1955, 468 p.

MÉTOIS A., La soumission des Touaregs du Nord, *Revue coloniale*, 1906, pp. 65-76, 157-172, 193-203 et 275-284.

NICOLAISEN J., *Ecology and culture of the pastoral Tuareg*, The National Museum of Copenhagen, 548 p.

Dix études sur l'organisation sociale chez les Touaregs, sous la direction de M. Gast. Extrait de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, 172 p.

SALIFOU A., *Kaoussan ou la révolte senoussiste, études nigériennes*, 33, Miamy, 1973.

Ahaggar (linguistique) (S. Chaker)

BASSET A., *La langue berbère*, I.A.E., 1952 (2^e édit. 1969), 72 p.

BASSET A., Aires phonétiques homogènes et non homogènes, *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksiek, 1959, p. 29-32.

DE CALASSANTI-MOTYLINSKI A., *Grammaire, dialogues et dictionnaires touaregs*, t. 1, Alger, Fontana, 328 p., 1908.

- CID KAOUI, *Dictionnaire français-tamâhaq*, Alger, Jourdan, 1894, 1 894 p.
- *Dictionnaire pratique tamâhaq-français*, Alger, Jourdan, 1900, 441 p.
- CORTADE J.M., *Essai de grammaire touarègue* (dialecte de l'Ahaggar), Alger, IRS, 1969, 280 p.
- CORTADE J.M. et Mammeri M., *Lexique français-touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Paris, A.M.G., 1967, 511 p.
- FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire abrégé touareg-français, 2 vol.*, Alger, Carbonnel, 1918-1920, 652 p. et 791 p.
- *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger, Carbonnel, 1920, 169 p.
- *Poésies touarègues*, Paris, Leroux, 1925-1930, 658 p. et 461 p.
- *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres*, Paris, Larose, 1940, 362 p.
- *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, 4 vol., 1951-1952, 2 028 p.
- FOUCAULD CH. DE et DE CALASSANTI-MOTYLINSKI, *Textes touaregs en prose*, Alger, Carbonnel, 1922, 230 p., Réédition critique avec traduction par S. Chaker, H. Claudot, M. Gast, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 359 p.
- HANOTEAU G., *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Paris, 294 p., 1860.
- MASQUERAY E., *Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taïtoq)*, Paris, Leroux, 1893, 362 p.
- *Observations grammaticales sur la grammaire touarègue et textes de la tamahaq des Taïtoq*, Paris, Leroux, 1896-1897, 272 p.
- PRASSE K.G., L'accent des mots et des groupes accentuels en touareg, *G.L.E.C.S.*, VIII, 1959, p. 60-62.
- Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixes en touareg, *Acta Orientalia* (Copenhague), t. 24, 1959, p. 147-160.
- Notes sur la langue touarègue. D'un séjour à Tamanrasset, *Acta Orientalia* (Copenhague), t. 25, 1960, p. 43-111.
- *A propos de l'origine du h touareg (tahaggart)*, Copenhague, Munksgaard, 1969, 96 p.
- Éléments de phonologie touarègue (instructions d'enquête), *G.L.E.C.S.*, t. XIV, 1969-1979, p. 93-105.
- Die dialektale Einteilung des Tuareg und ihre Kriterien, *Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde*, t. 14, p. 201-208, (= *Afrikanische Sprachen und Kulturen-Ein Querschnitt*), p. 201-208.
- Etablissement d'un nouveau phonème vocalique en berbère oriental (touareg, etc.) à voyelle centrale distincte de ə, *Actes du 1^{er} Congrès International de Linguistique Chamito-Sémitique*, La Haye-Paris, Mouton, 1974, p. 10-89.
- *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk, Forlag, 3 vol., 274 p., 1972, 294 p., 1973 (1974), 440 p.
- The reconstruction of Proto-Berber Short Vowels, *Proceedings of the first Colloquium on Hamito-Semitic Comparative Linguistics* (London, 1972), La Haye-Paris, Mouton, 1975, p. 215-231.
- The origin of the vowels o and e in twareg and ghadamsi, *Current Progress in Afroasiatic Linguistics: Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1984, p. 317-326.

INDEX

Mots-clés : Ethnologie, Géographie, Histoire, Linguistique, Préhistoire, Tribu